

La Tribune

SHERBROOKE

LEADER DE L'INFORMATION REGIONALE

www.cyberpresse.ca

95e année, no 41

IRAK : La violence s'intensifie encore B2

Genre: Didier Lucien, l'homme derrière Bob

D1

Fusion CLSC-IUGS

Les syndicats opposent un NON ferme

«On dirait que le gouvernement cherche un problème pour l'adapter à la solution!»



Denis Dufresne

denis.dufresne@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

Pour le Conseil central des syndicats nationaux de l'Estrie, tout comme pour la Fédération des infirmières et infirmiers du Québec (FIQ), une chose est claire: la création d'une nouvelle instance locale pour la santé et les services sociaux, comme le prévoit la loi 25 sur la réforme du système de santé, n'améliorera en rien les services offerts à la population sherbrookoise.

Ces deux syndicats ont offert une fin de non-recevoir au projet de fusion de l'Institut universitaire de gériatrie de Sherbrooke (IUGS) et du CLSC de Sherbrooke, hier, lors des audiences publiques tenues par l'Agence de développement des réseaux locaux de services de santé et de services sociaux.

Il s'agit de plus que le processus de consultation ne laisse pas suffisamment de temps aux parties pour mener les études et les analyses nécessaires.

«Il y a un an, tous s'entendaient pour dire que ça allait bien. C'est un débat politique: la seule chose qui a changé c'est le gouvernement et la Loi 25. On dirait qu'ils cherchent un problème pour l'adapter à la solution», lance Janvier Cliche, président de la CSN-Estrie.

Selon lui, un regroupement CLSC/IUGS sous le prétexte de vouloir intégrer les services de «proximité» se fera au détriment de la mission de chacun:

«Vouloir fusionner le CLSC de Sherbrooke avec l'IUGS, c'est vouloir fusionner deux établissements qui ont des missions spécifiques. Si dans les CLSC il y a actuellement tout un volet visant à répondre aux besoins en hébergement pour les personnes âgées, c'est loin

d'être là l'ensemble de la mission des CLSC, qui offrent des services dits de première ligne (prévention, services sociaux, maintien à domicile et hébergement)», fait valoir M. Cliche.

Ce dernier qualifie d'autre part «d'oubli volontaire et méprisant» le fait que certains établissements universitaires au Québec (dont le CHUS) soient exemptés de l'application de la Loi 25, mais pas l'IUGS.

«Pourquoi les deux instituts de recherche sur les aînés ne bénéficient-ils pas du même traitement? Nous ne sommes pas dupes du subterfuge utilisé par le gouvernement pour mettre ça de côté en parlant maintenant de «services de proximité», affirme-t-il.

«L'IUGS offre des soins de deuxième ligne (hébergement, hospitalisation à court terme) et le CLSC des services de première ligne. Ce n'est pas parce qu'on a changé les mots que la réalité est la même!» soutient M. Cliche.

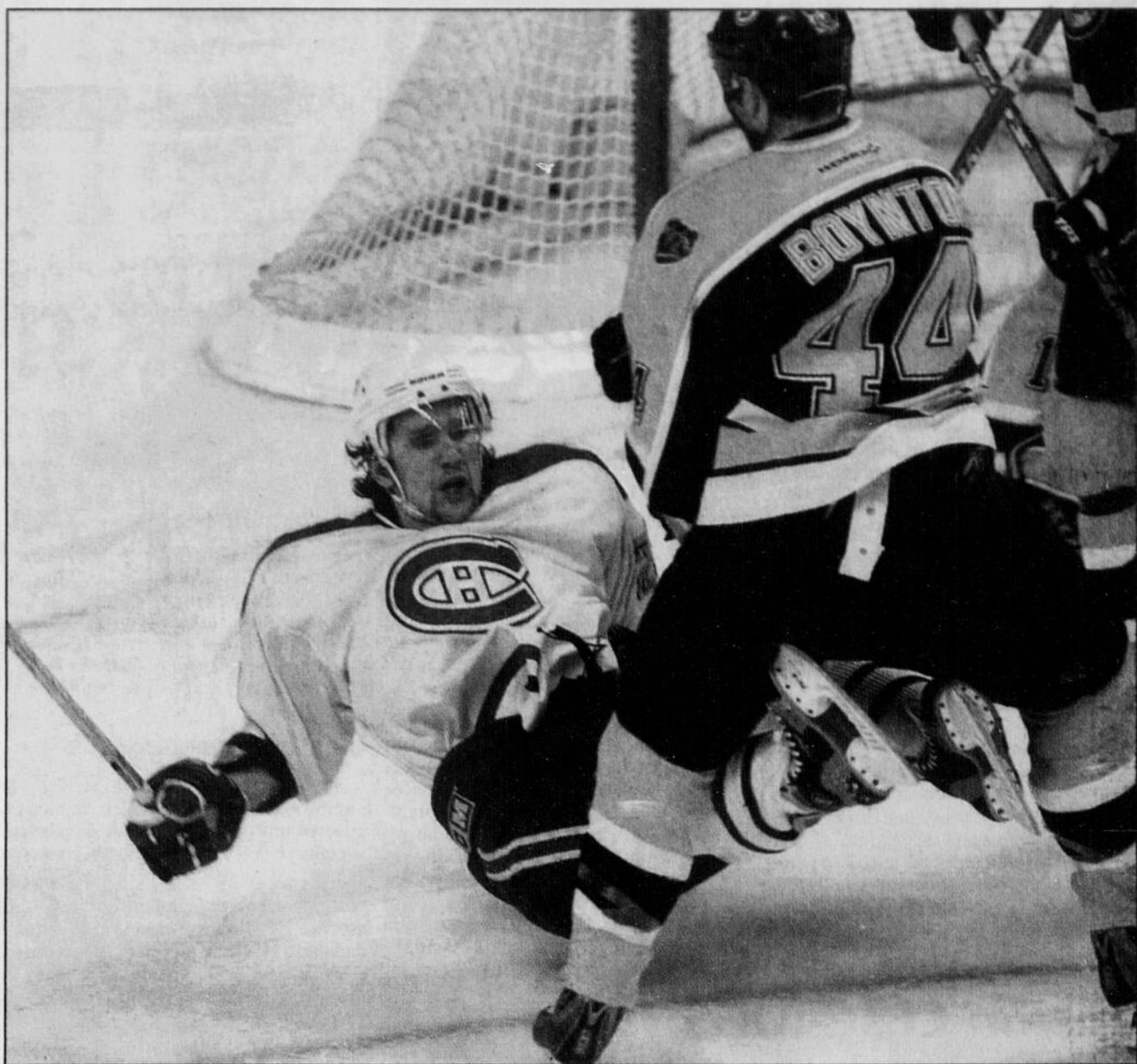
Un leurre selon la FIQ

La FIQ tire à boulets rouges sur la Loi 25 et doute qu'un regroupement puisse permettre d'assurer une meilleure continuité des soins aux personnes âgées et une consolidation des services en CLSC.

Selon elle, les fusions «risquent de se faire au détriment des missions propres à chaque catégorie d'établissement» et ne visent pas l'amélioration des services.

«La Loi 25 est un leurre! Elle apparaît inutile puisqu'elle ne s'attaque pas aux vrais problèmes de sous-financement, de mauvaise distribution des ressources et d'approches médicales de la santé», affirme sa porte-parole Lise Martel, rappelant que le personnel hospitalier a encore en mémoire les chambardements de 1995-1996, avec les fusions d'hôpitaux.

Voir Fusion CLSC-IUGS en page A2



L'attaquant Richard Zednick a goûté à la médecine du défenseur Nick Boynton, hier, et les Bruins ont dévoré le Canadien tout rond, filant vers une convaincante victoire de 3-0.

Associated Press

Rien pour faire monter la fièvre...



Louis-Éric Allard

louis-eric.allard@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

La fièvre des séries a chuté un peu, hier soir, à la suite de la décevante performance du Canadien à Boston.

La formation montréalaise a laissé ses partisans sur leur appétit en s'inclinant au compte de 3-0 contre les Bruins lors du premier match de cette série quart de finale quatre de sept de la conférence de l'Est de la Ligue nationale.

Les fans n'ont pas eu grand-chose à se mettre sous la dent, les Bruins dominant nettement la première période.

Je n'ai pas été surpris de voir les Bruins sortir avec force. La troupe de Mike Sullivan a entamé le match avec la vengeance au cœur. Les joueurs de Boston se souvenaient trop bien de l'élimination au premier tour, il y a deux ans, contre ces mêmes Montréalais.

Les Bruins sont sortis avec le couteau entre les dents et José Théodore n'a pas été en mesure de freiner leurs ardeurs.

Sans avoir été médiocre, Théo a été éclipsé par la recrue Andrew Raycroft hier. Et ceux qui, comme moi, ont favorisé le Canadien l'ont fait surtout en raison de Théo. Il devra revêtir au plus vite son habit de Superman. Ça passe ou casse par Théo.

Il y a toutefois beaucoup plus que la tenue des gardiens de but pour expliquer la défaite de Nos Glorieux. Ce n'est pas normal que les joueurs du Canadien soient plus indisciplinés que les Big Bad

Bruins. Le Canadien n'a pas su accepter les coups, hier, c'est signe qu'il n'était pas tout à fait prêt à entamer la «vraie saison».

Ajoutez par-dessus tout ça que les Bruins ont été nettement meilleurs que le Canadien lors des unités spéciales.

Je soupçonne bon nombre de partisans du Canadien d'avoir applaudi lorsque Alexei Kovalev s'est fait tamponner en troisième période. Il avait aussi été accueilli solidement en zone centrale en deuxième période. «Si ça peut le réveiller», ont sans doute lancé plusieurs.

Allez, gardez le sourire, ce n'est qu'un match. Vos Glorieux vont tenter de se faire pardonner Vendredi saint.

Autres textes en C1 et C3

La police démantèle un important réseau de vols d'autos

Marcel Laroche

En exil en Ontario depuis la débandade des Rock Machine au Québec, Paul Porter serait maintenant à la tête d'un vaste réseau de voleurs de véhicules et de trafiquants de drogues à la solde des Hells Angels.

Traqué par la police qui l'avait dans le collimateur depuis 18 mois, Porter n'a pas attendu qu'on vienne l'arrêter à son domicile de Carp, près d'Ottawa; le Hells Angels Nomads devenu président de cette organisation criminelle en Ontario s'est livré hier après-midi au quartier général de la SQ, à Hull.

En plus de mettre la main au collet de Porter, 41 ans, les policiers ont appréhendé près de 60 individus, dont

une quinzaine seraient des clients qui auraient acheté à rabais des voitures de luxe volées principalement chez des concessionnaires automobiles du Québec et de l'Ontario.

La plupart des autres personnes interpellées dans le cadre de l'opération policière «Occasion» menée hier dans 17 municipalités du Québec et de l'Ontario seraient principalement impliquées dans le trafic de stupéfiants.

Cette razzia de grande envergure dirigée par la SQ et à laquelle ont pris part quelque 400 policiers de la GRC, des escouades régionales mixtes de la SQ, de 17 corps policiers municipaux et du «Bike enforcement unit» de l'Ontario, était principalement concentrée dans la grande région de Montréal.

Toute l'affaire a débuté il y a 18 mois quand des policiers de la SQ de Montréal ont mis au jour un réseau de voleurs de voitures de luxe opérant à l'échelle internationale.

Une fois les véhicules volés chez les concessionnaires de la région de Montréal, ils étaient soumis à un maquillage complet - changement de numéros de série et nouvelle identité - pour ensuite être revendus à des particuliers. Certains véhicules utilitaires sport auraient même été exportés sans aucune modification.

Après avoir récupéré des véhicules d'une valeur de 1,5 million de dollars, les policiers ont découvert que ce même réseau faisait aussi des affaires d'or dans le trafic de stupéfiants. Et que la tête dirigeante de cette organisation criminelle

serait Porter, qui s'est joint aux Hells Angels en 2000.

En plus des perquisitions dans la région de Montréal, les policiers ont visité le repaire des Hells Angels de l'Ontario, à Gloucester, près d'Ottawa.

Les policiers ont saisi une douzaine de voitures de luxe, des armes à feu, des serres hydroponiques, 700 plants de marijuana, 30 kilos de cocottes, deux kilos de haschich, 21 000 \$ en argent, de l'argent contrefait ainsi que des documents compromettants.

Enfin, la SQ suggère aux automobilistes qui auraient acheté ce type de véhicules à un prix dérisoire de vérifier auprès de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) à 514-873-7620 pour Montréal et le 1-800-3617620 ailleurs

au Québec pour connaître si la voiture n'aurait pas été volée. On peut également communiquer avec le Régistre des droits personnels réels mobiliers (RDPRM) à 1-800-4654949 pour obtenir des informations. Des frais de 85 \$ s'appliquent pour la recherche.

Par ailleurs, un porte-parole du Bureau d'assurance du Canada (BAC) a indiqué hier que 42 000 véhicules avaient été rapportés volés au Québec en 2001, soit une moyenne d'un vol aux 12 minutes.

La SQ rappelle que toute personne conduisant un véhicule volé risque d'être accusée de recel. (La Presse)

Des ramifications en Estrie - A11

L'Ami Denis
2 RUE QUEEN LENNOXVILLE 565-1376 HONDA

Météo
Variable Max.: 7 Min.: -3
Lever soleil: 6 h 13 Coucher: 19 h 24

Index

Ann. Class..... C7	Le monde B2
Arts D4	Loterie A9
Genre D1	Météo C7
Décès C10	Mots croisés .. C8
Économie B4	Opinions A10
Horoscope C8	Sports C1

DERNIER WEEKEND VENDREDI • SAMEDI • DIMANCHE

50% DE RABAIS

TERRASSE ANIMÉE POUR PÂQUES
MUSIQUE LIVE • BARBECUE • ETC.

ORFORD
TROIS MONTAGNES

1 866-ORFORD1
www.orford.com

Le transport en commun gratuit pour les étudiants de l'Université

L'Université de Sherbrooke ajoute un argument de taille pour recruter sa clientèle: à compter de septembre, les étudiants monteront gratuitement à bord des autobus de la STS. LES DÉTAILS EN A3.

HONDA : C'EST PLUS DE 17 MILLIONS DE NOUVEAUX CLIENTS SATISFAITS PAR ANNÉE!

ALORS, AVANT D'ACHETER N'IMPORTE QUOI... ESSAYEZ LE PILOT DE HONDA

«Meilleur véhicule utilitaire sport grand format» Cars and Drivers, mars 2004

HONDA Sherbrooke Honda
2615, rue King Ouest 566-5322
www.sherbrookehonda.com

Les capsules gagnantes
J'♥ ma Tribune

Plus de **20 000\$**
en prix à gagner!

Complétez les activités J'♥ ma Tribune publiées dans le journal chaque jeudi et samedi.

Le 24 juin 2004, rendez-vous au parc Jacques-Cartier et participez au MEGATRAGE de plus de 20 000\$ en prix!

Mon clin d'oeil
Stéphane Laporte

C'est le cas de le dire, à Kanesatake, il y a trop de chefs et pas assez d'Indiens

À LIRE DEMAIN

Gilles Duceppe se prononce sur les enjeux régionaux

La Tribune
Division de Les Journaux Trans-Canada (1996) inc.
Édité et imprimé au
1950, rue Roy, Sherbrooke, J1K 2X8
www.cyberpresse.ca

PRÉSIDENTE ET ÉDITRICE Louise Boisvert	VICE-PRÉSIDENT FINANCES ET ADMINISTRATION René Morin
RÉDACTION (819) 564-5454 Télécopieur 564-8098 redaction@latribune.qc.ca	PUBLICITÉ (819) 564-5450 Télécopieur 564-5482
RÉDACTEUR EN CHEF Maurice Cloutier	DIRECTEUR Alain LeClerc (Intérim) ADJOINT Christian Malo
DIRECTEUR DE L'INFORMATION André Larocque	ANNONCES CLASSÉES (819) 564-2222 Télécopieur 564-5482 Lundi au vendredi : 8 h 30 à 16 h 30
ADJOINTE AU DIRECTEUR Jacynthe Nadeau	ABONNEMENT ET TIRAGE (819) 564-5466 Sans frais 1 800 567-6955
PRODUCTION ET INFORMATIQUE DIRECTEUR René Béliveau ADJOINTS André Roberge Steeve Rancourt Stéphane Garant	DIRECTEUR André Custeau ADJOINT Serge Nadeau

L'intégration plutôt que la fusion

Denis Dufresne
denis.dufresne@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

Opposé à une fusion pure et simple avec le CLSC de Sherbrooke, l'Institut universitaire de gériatrie de Sherbrooke (IUGS) suggère plutôt une intégration des deux établissements afin préserver leurs missions respectives tout en se pliant à la Loi 25, sur la réforme du système de santé, une proposition que les deux parties ont convenu d'examiner.

«Un projet fait sur une base volontaire, dans le respect des acquis, a beaucoup plus de chances de succès», pense Daniel Bergeron, directeur général de l'IUGS, un organisme de réputation internationale.

«Le CLSC serait intégré à l'IUGS, ce qui permettrait de préserver la mission universitaire des deux établissements», ajoute-t-il.

En outre, un accord des parties en faveur d'une intégration permettrait de conserver la corporation propriétaire de l'ancien Sherbrooke Hospital.

«Mais il est important de dire que ce projet d'intégration repose sur la volonté des trois parties: le CLSC, l'IUGS et l'Agence et que chaque conseil d'administration va devoir se prononcer», insiste M. Bergeron.

Dans son mémoire présenté devant l'Agence de développement des réseaux locaux de services de santé et de services sociaux, hier, l'IUGS demande notamment que soit garantie sa mission hospitalière régionale de courte durée, que ses budgets rattachés aux services nationaux, à l'enseignement et la recherche soient maintenus et que le Centre d'expertise en gérontologie et gériatrie soit préservé.

Suzanne Philips-Nootens, présidente du conseil d'administration de l'IUGS, souligne pour sa part que «l'intégration permettrait d'offrir le programme PAPA (Personnes âgées en perte d'autonomie) de la maison à l'hébergement».

«À l'heure actuelle, le CLSC dispense les services à domicile tandis que l'Institut offre l'hébergement et l'hospitalisation de courte durée; les cliniciens nous disent que les personnes âgées vont bénéficier d'une meilleure organisation des soins», dit-elle.

Un effet psychologique

Le directeur général du CLSC de Sherbrooke, Denis Lalumière, se montre ouvert à une intégration, mais signale que le concept doit être étudié plus avant.

«Il y a un effet psychologique important parce qu'avec l'intégration le CLSC accepte de disparaître et de se fondre dans une nouvelle structure. Par contre, si on arrive au même résultat, tout le monde est gagnant», explique-t-il.

Dans son mémoire présenté à l'Agence, M. Lalumière reconnaît que l'intégration des services ne nécessite pas une intégration des structures, mais juge important d'avoir une seule instance responsable et imputable.

«Il nous apparaît assez clair que la responsabilité et l'imputabilité, elles, ne peuvent pas être partagées entre plusieurs entités», écrit-il.

«Loin d'être une menace pour la mission des CLSC, nous croyons que la création des instances locales vient consolider et élargir la mission assumée jusqu'à maintenant par les CLSC», ajoute M. Lalumière.

Face à la résistance des syndicats, il affirme «qu'on ne chambardera pas tout» et donne l'assurance que les employés seront mis dans le coup.

Le Dr Michel Baron, directeur général de l'Agence, se réjouit de l'ouverture manifestée par les deux établissements et croit qu'il est possible d'en arriver à une entente d'ici la fin du mois.

«Ce que le gouvernement demande, c'est de regrouper des établissements avec des missions complémentaires, comme l'hébergement, les soins spécialisés, le maintien à domicile et les services, sous une même instance», explique-t-il, soulignant qu'à défaut de s'entendre les parties se verraient imposer une fusion.

«Pour respecter la Loi 25, il faut que l'un intègre l'autre, que la nouvelle instance respecte les missions de chacun et que les deux parties s'entendent pour

un nouveau conseil d'administration», ajoute M. Baron.

De son côté, l'Association des Townshippers demande l'exclusion de l'IUGS du projet d'instance locale, au même titre que le CHUS.

Fusion CLSC-IUGS

Suite de la page A1

«Les réseaux de services intégrés n'avaient nullement besoin d'une loi pour prendre vie; (...), l'objectif visé par la Loi 25 est de favoriser l'ouverture du réseau à la privatisation et à la sous-traitance», affirme Mme Martel, soulignant au passage que la Loi 25 reconnaît le privé comme partenaire du réseau public, sans qu'aucun débat public n'ait eu lieu à ce sujet.

La FIIQ reproche également à la Loi 25 de ne tenir compte que d'arguments économiques et structurels.

«Les changements en cours sont loin de se faire dans l'esprit d'un rapprochement entre médecine et santé publique; ce sont plutôt les contraintes structurelles qui balisent la création des réseaux intégrés plutôt que l'amélioration de la santé de la population qui prévaut», soutient Mme Martel.

La FIIQ signale également que la mission de l'instance locale touche l'ensemble de la population et pas seulement les aînés.

«Quel est le corridor naturel entre l'IUGS et le CLSC? Vous avez le plus bel exemple de dégâts. Notre crainte, c'est qu'on sache que le premier ministre et le ministre de la Santé viennent de la région, mais on ne veut pas servir d'exemple!» fait valoir Mme Martel.

Quand **JEUNESSE** s'en mêle

Magasinage nouveau genre...

Claude Plante
cloude.plante@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

J'aime bien suivre tout le dossier qui entoure l'implantation du Loblaw à Sherbrooke. C'est vraiment majeur comme projet. Les marchés Loblaw sont d'immenses magasins où on peut acheter de la bouffe, mais aussi des analgésiques, des vêtements et bien d'autres articles.

Je n'ai pas été surpris de lire la semaine dernière dans La Tribune que Provigo hésite avant de s'installer devant le Carrefour de l'Estrie, privilégiant probablement construire son gros magasin au toit pointu dans le futur «power center» du plateau Saint-Joseph. Il y a même Wal-Mart qui voudrait s'y implanter.

C'est le type de secteur commercial, rempli de magasins à grande surface, que cherche Provigo pour construire ses épiceries format géant dans la province. Les power centers, surtout situés le long d'autoroutes, ont fait leur apparition dans la région de Montréal et à Québec, mais pas encore ici à Sherbrooke.

On se stationne au centre et on magasine dans les grandes surfaces autour. C'est la nouvelle tendance.

L'autre jour sur la Rive-Sud de Montréal, j'ai pu visiter mon premier Loblaw. C'était la première fois aussi que je voyais des caisses enregistreuses sans caissière! Oui, oui, on enregistre nous-mêmes nos articles. Il y a bien une surveillante (pour environ six caisses), mais la première chose qui te vient à l'idée est... d'oublier de passer certains articles sous le lecteur optique.

La caisse sans caissière deviendra-t-elle aussi populaire que le guichet automatique? Ce dernier avait été longtemps critiqué pour sa froideur et pour avoir remplacé le sourire de la personne

de l'autre côté du comptoir. Ce n'est selon moi que le début des changements à venir dans le commerce au détail. Le mode de paiement inclura d'ici quelques années l'utilisation du téléphone cellulaire.

Oui, oui, «le téléphone à poche» qui suit partout de plus en plus de Nord-Américains et qui semble vouloir prendre de multiples fonctions, même celui de payer une fois rendu à la caisse de l'épicerie. Les experts entrevoient la possibilité que notre cellulaire devienne notre carte de crédit ou de débit.

Personnellement, je verrais bien que tout notre portefeuille, qui comprend de plus en plus de cartes de plastique, soit tout simplement remplacé par le téléphone cellulaire. Ce qu'il faut savoir c'est que tout ce qu'il y a dans notre porte-feuille n'est que support pour de l'information.

Les cartes et les papiers supportent des chiffres et des lettres qui pourraient très bien être numérisés et inclus dans la mémoire du téléphone. Quand on voudra payer à la caisse, au lieu de sortir notre carte de crédit ou de débit, on dégainera notre portable, on composera notre NIP sur le clavier et quelques commandes.

Et puis plein d'autres choses pourraient s'y retrouver: notre permis de conduire, notre carte d'assurance maladie, nos assurances, etc. Il suffirait de se les faire programmer.

Pas de doute qu'ils pourraient le faire. Au cours des dernières années, ces petits bidules ont pris tellement de tâches: baladeur, appareil photo, agenda de poche, courriel, etc. Ils ont même de petits écrans!

D'autres me diront: «et si on se le fait voler?» Pas pire que le portefeuille traditionnel. Moins embêtant même.

Quand on se fait voler son portefeuille, il faut appeler un peu partout pour désactiver ses cartes. Avec le cellulaire porte-feuille, il suffirait de l'appeler et de le désactiver avec un NIP. Bien plus sécuritaire à mon sens.

CONTEMPORAINE

PÂQUES 11 AVRIL

Une importation d'Italie
Le pull fleurs de tulle

Une vraie pièce-bijou, en tricot de soie artificielle subtilement transparent, avec des manches en tulle délicatement ornées de ruban en fleurs. Couleur poussière d'or. P.m.g. 150.00

simons

QUÉBEC PLACE STE-FOY • GALERIES DE LA CAPITALE • VIEUX-QUÉBEC, MONTRÉAL CENTRE-VILLE, PROMENADES ST-BRUNO, LAVAL CARREFOUR LAVAL, SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE

Une entente unique au Québec

Les étudiants de l'UdeS auront accès gratuitement au transport en commun



Gilles Fisette

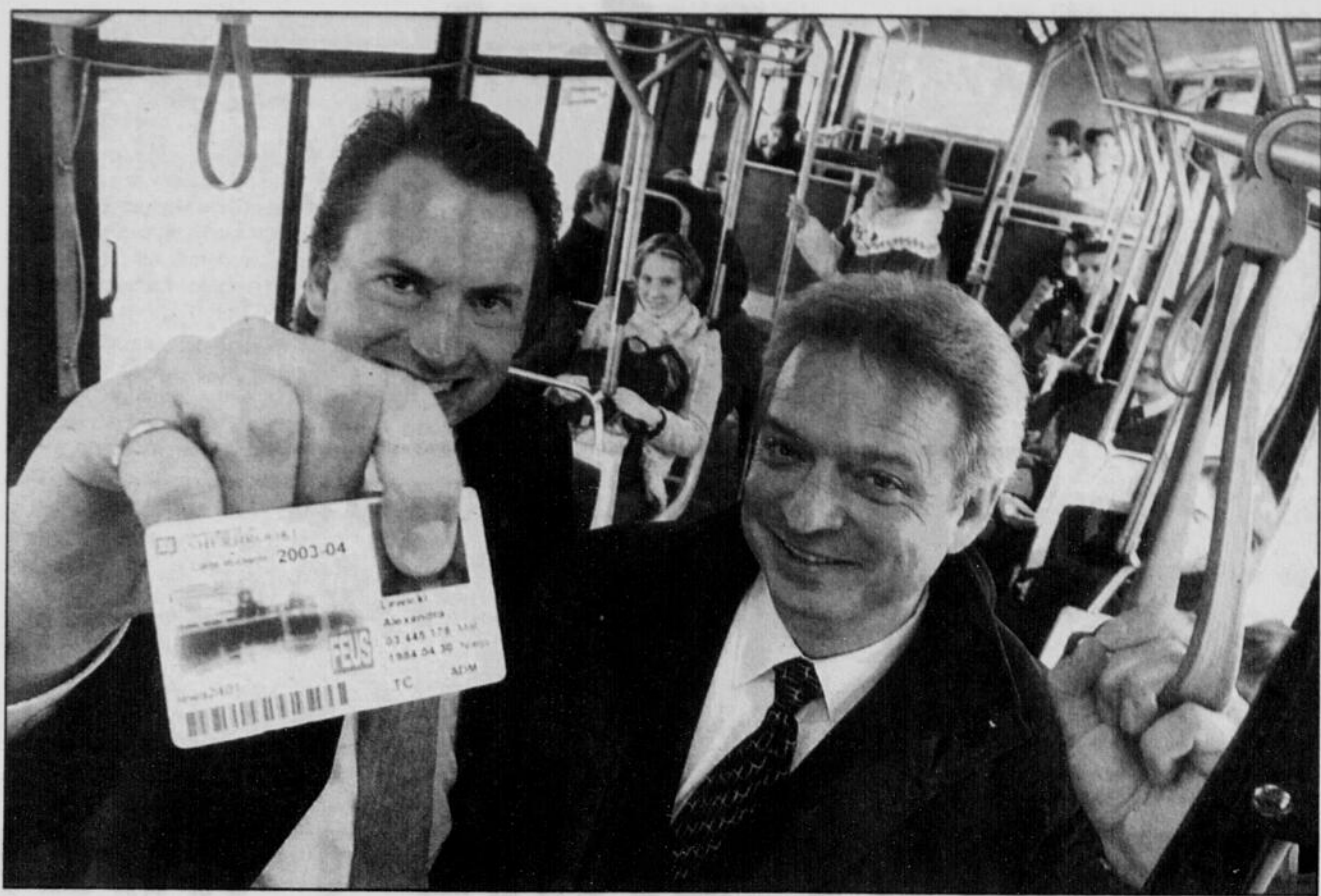
gilles.fisette@tribune.qc.ca
SHERBROOKE

À compter de la session d'automne, en septembre prochain, les étudiants de l'Université de Sherbrooke n'auront qu'à montrer leur carte d'étudiant pour monter à bord d'un autobus de la Société de transport de Sherbrooke (STS). À compter de ce jour-là et pour tout le temps qu'ils détiendront une carte valide de l'université, il ne leur coûtera rien pour prendre l'autobus.

«C'est une première au Québec», a lancé le président du conseil d'administration de la STS, Jean-François Rouleau, en rendant publique l'entente conclue entre ce transporteur public et l'université. Il était entouré du recteur, Bruno-Marie Béchar, et du maire, Jean Perrault.

Cette première, a-t-il ajouté, la STS rêve maintenant de l'étendre à d'autres institutions. Des discussions débutent avec Bishop et on se dit ouvert si jamais le Cégep de Sherbrooke ou toute autre école publique ou privée veut offrir un tel avantage à sa clientèle. Le principe pourrait même s'appliquer dans une entreprise privée qui, pour une raison ou pour une autre, aimerait offrir le transport gratuit à ses employés.

Bien sûr, ont expliqué M. Rouleau et Béchar, quelqu'un doit assumer les coûts. Pas question, a dit le maire Perrault, de toucher aux taxes foncières.



Le recteur Bruno-Marie Béchar et Jean-François Rouleau, le président de la Société de transport de Sherbrooke, avaient le cœur à la fête hier. Ils trouvaient tous deux des raisons de se féliciter de l'entente qui donnera aux étudiants de l'UdeS un accès gratuit au transport en commun dès septembre prochain.

Dans le cas de l'Université de Sherbrooke, c'est, au départ, l'université qui assume le risque financier. On parle d'une somme qui tournera autour de

850 000 \$, soit le montant que représente pour la STS le fait d'offrir gratuitement le transport aux étudiants de l'université qui forment environ 14 pour cent des usagers

du transport en commun sherbrookoise. «Notre désir est de ne pas refiler la facture aux étudiants mais de la couvrir par des commanditaires (un appel

est lancé aux entreprises et institutions) et par les économies qu'un tel service pourra entraîner chez nous», a dit le recteur en soulignant que ce service entraînerait un moratoire sur l'aménagement de nouveaux espaces de stationnement sur ses terrains. Il y a aussi des économies qui découleront de toute réduction du nombre de véhicules automobiles sur le campus.

Toutefois, si jamais le coût du service doit être refilé en partie aux étudiants, le recteur a déclaré que la Fédération étudiante et le regroupement des étudiants de maîtrise et de doctorat se disent ouverts à la discussion.

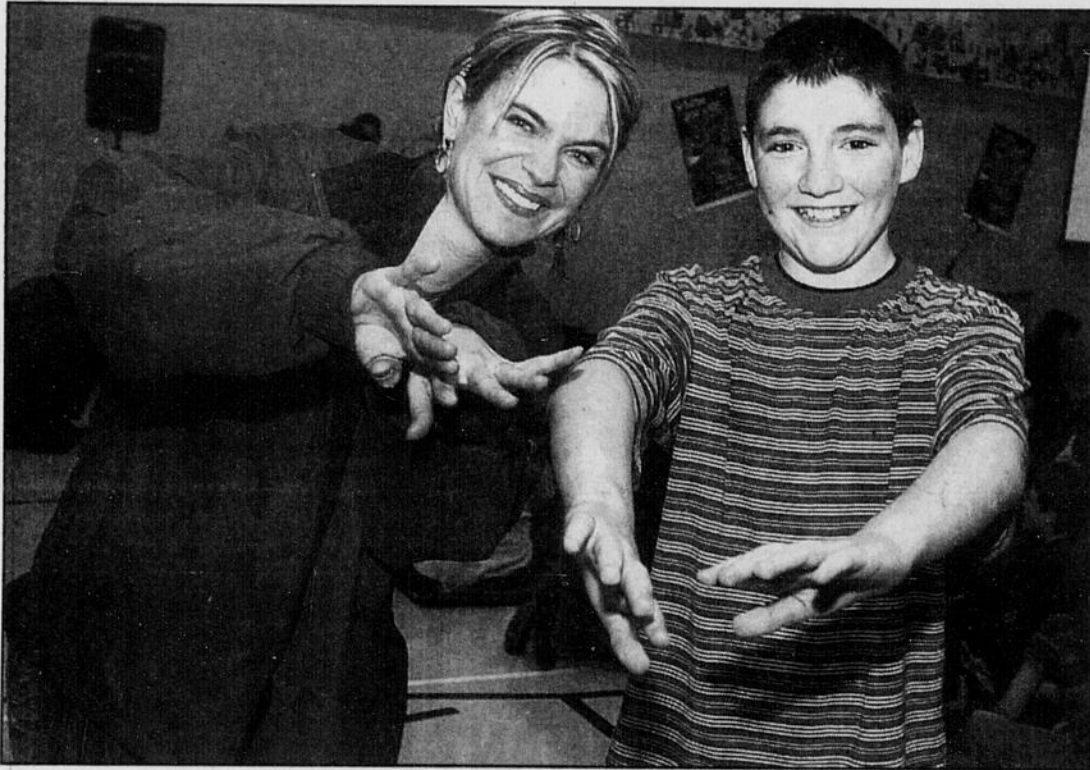
Moins de véhicules

Le passage gratuit pour chaque étudiant, si on base uniquement sur le coût de la passe mensuelle, entraîne donc des économies personnelles de 48 \$ par mois.

Le but recherché par cette entente est bien sûr d'offrir un avantage au fait de venir étudier à l'Université de Sherbrooke. L'argument pourra jouer dans le recrutement d'étudiants. Mais, on ne le cache pas, l'entente a pour objectif de mettre un frein à l'expansion du parc automobile sur le campus.

Selon M. Rouleau, des études laissent croire que la réduction du nombre d'étudiants se déplaçant avec leur propre véhicule pourrait être de l'ordre de 20 pour cent.

Le recteur a ajouté qu'un service gratuit de transport en commun pourrait avoir pour effet un meilleur étalement des étudiants à travers la ville.



Dans la classe de Marc-André Messier, dans l'arrondissement Fleurimont, l'enseignante avait organisé un numéro d'improvisation ayant comme thème: «Annie Brocoli vient souper chez vous...». Marc-André avait participé au sketch et voilà qu'il voit Annie Brocoli elle-même débarquer. En plus, celle-ci se met à danser avec lui au beau milieu du gymnase!

Tous les enfants adorent Annie Brocoli...



Mario Goupil

mario.goupil@tribune.qc.ca
SHERBROOKE

Annie Grenier a tellement rêvé longtemps à la scène et à l'amour d'un public, qu'elle ne cherche jamais à fuir ou à se défilier de son rôle d'Annie Brocoli. Même qu'à ce moment-ci de son existence, Annie Grenier n'existe plus que pour ses deux garçons. C'est Annie Brocoli qui a pris le contrôle de la vie de la femme de 32 ans.

Partout où elle passe, celle qui a été serveuse pendant 10 ans dans les restaurants de la région de Saint-Hyacinthe avant de percer dans le showbiz, est littéralement prise d'assaut par ses fans. Dans le sens propre du terme.

Tous les enfants du Québec l'adorent et la réclament. Elle est même en demande outre-mer. En spectacle, sur disque ou au grand écran, elle connaît succès par-dessus succès.

Il fallait voir les visages émerveillés des élèves qui avaient été invités à se rendre au gymnase de l'école La Samarre quand

ils ont aperçu Annie Brocoli, hier après-midi. Marc-André Messier, 12 ans, un grand de 6e année, s'est littéralement rué en sa direction. Rouge comme une tomate, il s'est approché pour lui dire à l'oreille: «Il y a 20 minutes, je t'ai imité dans ma classe, et là, tu es devant moi. C'est pas croyable!».

Dans la classe de Marc-André, l'enseignante avait organisé un numéro d'improvisation ayant comme thème: «Annie Brocoli vient souper chez vous...». Dans le petit sketch qu'il a créé avec Geneviève Gince et Audrey Badaroudine, Marc-André Messier, alias Annie Brocoli, débarquait chez ses deux copains en dansant et en chantant *Je me suis perdu dans l'espace... on explore les fonds marins*.

Et la vraie Annie de se mettre à danser avec lui au beau milieu du gymnase!

- 0 - 0 - 0 -

Opération Enfant Soleil a jeté son dévolu sur Annie Brocoli pour partager l'animation, avec le comédien Guillaume Lemay-Thivierge, de son 17e téléthon annuel qui aura lieu les 5 et 6 juin prochain sur les ondes du réseau TVA.

Lemay-Thivierge et Louis Georges-Girard, un autre comédien qui sera impliqué dans la présentation du prochain téléthon, accompagnaient Annie Brocoli à l'école primaire de l'arrondissement de Fleurimont, mais ils ont évidemment été totalement éclipsés par la populaire Annie Brocoli.

Ces artistes sont venus à Sherbrooke afin de promouvoir le prochain téléthon, mais également pour assister à la remise d'octrois d'Opération Enfants-Soleil à trois organismes de la région. Le CHUS s'est vu remettre 34485 \$ pour l'achat de deux appareils spécialisés, l'Association québécoise pour les enfants dysphasiques, chapitre de l'Estrie, 10 000 \$ pour l'achat de matériel et d'équipements et le S.P.E.C. Tintamarre 3944 \$ afin de bonifier les activités offertes aux enfants qui fréquentent le service de répit de fin de semaine.

Au terme des présentations, les élèves se sont évidemment à nouveau rués vers Annie Brocoli, qui leur avait plus tôt expliqué que s'ils en avaient le goût, ils pouvaient aussi organiser des activités afin d'amasser des sous pour les enfants malades.

Les élèves voulaient tous parler, toucher, embrasser ou obtenir un autographe d'Annie Brocoli. Mon calepin de notes a perdu maintes feuilles au profit de la bonne cause. Annie Brocoli n'a d'ailleurs jamais regimber en voyant ces feuilles pousser comme des petits brocolis autour d'elle. Cette femme adore vraiment les enfants.

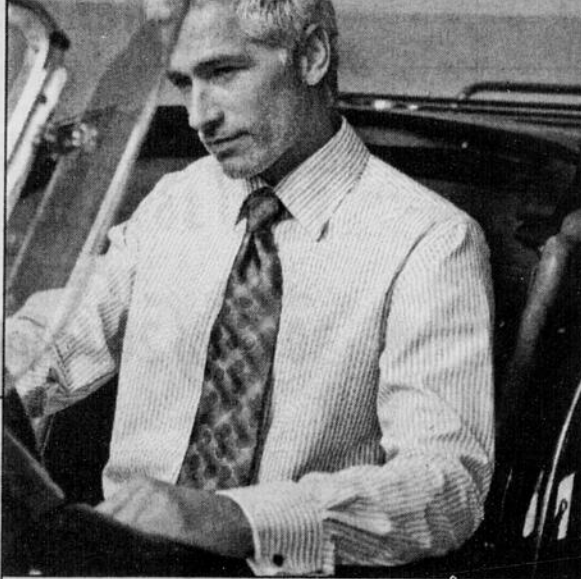
Durant de longues minutes encore, Annie Brocoli a signé des autographes pour les élèves présents. Pendant qu'elle s'exécutait, les moussaillons de la maternelle attendaient dans un coin du gymnase en scandant son nom. Annie les a entendus et elle est allée les voir avant de quitter, autographiant encore une fois de multiples bouts de papier.

- Elle est où ta coccinelle ?, lui a demandé le petit Philippe-Antoine.

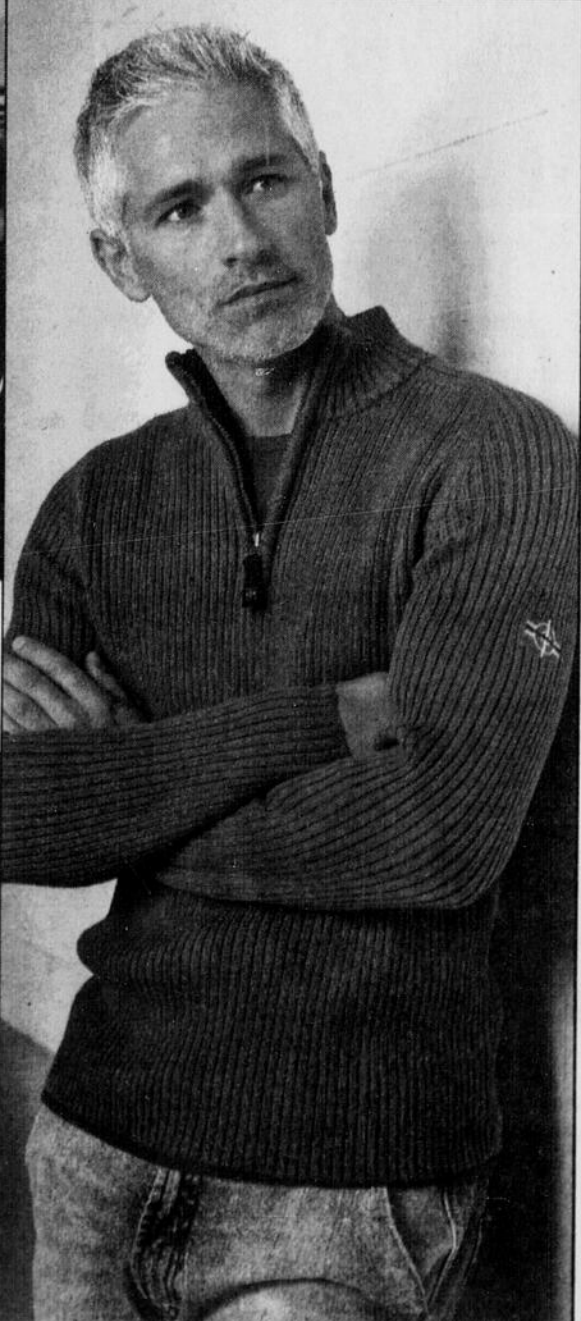
- Elle n'a pas voulu se réveiller..., a répondu Annie Brocoli.

- Et Jérémie?

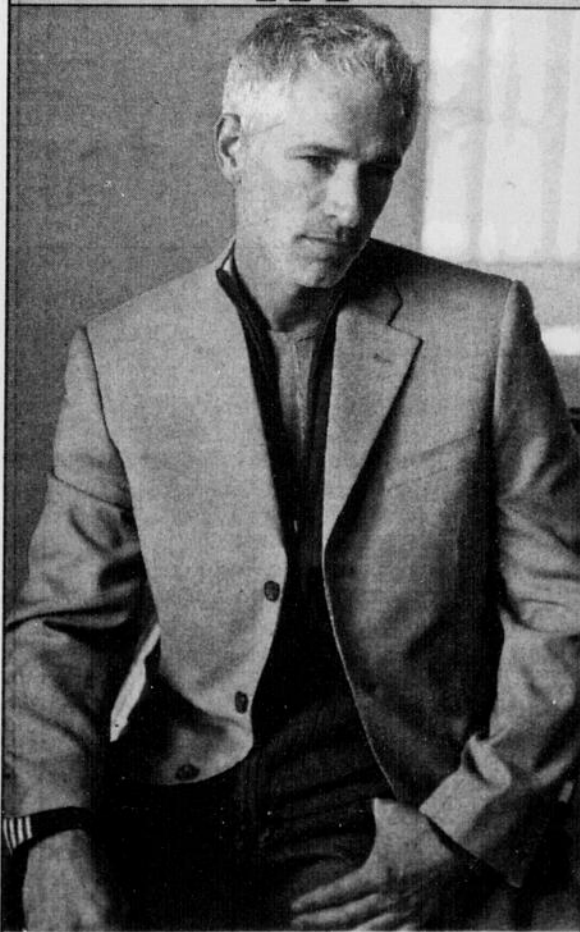
- Il est allé au magasin...



LA CHEMISE FINES RAYURES 49.95
Une bonne idée-cadeau, notre chemise classe affaires pur coton, col semi-évasé, poignets mousquetaires. Tons de vin, sable et bleu sur blanc. 15 à 17 1/2, manches régulières, longues et extra-longues. Rég. 69.00



LE PULL ZIP CÔTES ATHLÉTIQUES 49.95
Un cadeau de Pâques exclusif de notre collection pur coton. Un essentiel à offrir en gris, mastic, rouge, marine, azur. P.m.g.tg. Rég. 65.00



LE BLAZER LAINE TROPICALE 159.95
Un rapport qualité-prix exceptionnel, un essentiel exclusif au 31 pour la belle saison. Trois-boutons, fentes latérales. Mais, tomate, noir, marine. 38 à 46. Rég. 225.00



LE TEE-SHIRT RAYURES NAUTIQUES 19.99
Une exclusivité du 31 très appréciée pour la belle allure des rayures, du détail surfilé en contraste, le confort du coton. 5 combinaisons au choix. P.m.g.tg.tg. Rég. 29.00



Le certificat-cadeau Simons !
C'est le bon-cadeau qui laisse entièrement carte blanche. D'une valeur de votre choix, disponible à toutes nos caisses.

simons



PLACE AUX CITOYENS

FORUMS EN RÉGION

VOTRE VOIX POUR L'AVENIR

C'est l'occasion de vous exprimer.

Avec les forums *Place aux citoyens*, le gouvernement du Québec, en partenariat avec les conférences régionales des élus, vous invite à partager vos espoirs et vos questionnements quant aux enjeux majeurs qui marqueront les prochaines décennies. Cette vaste discussion avec la population portera sur les solutions applicables à quatre grands thèmes reliés au vieillissement de la population et à l'état des finances publiques :

- Santé et services sociaux
- Éducation, formation et emploi
- Développement économique, régional et durable
- Famille et développement social

Inscrivez-vous dès **MAINTENANT !**

Une sélection aléatoire sera effectuée.*

www.briller.gouv.qc.ca

ou

Communication-Québec
Du lundi au vendredi, entre 8 h 30 et 20 h

1 800 363-1363

Date limite pour toutes les régions du Québec :

30 avril 2004 inclusivement

Calendrier des forums en région

Abitibi-Témiscamingue Val-d'Or	5 juin	Côte-Nord Sept-Îles	13 juin	Laval Laval	15 mai	Montréal Montréal	11 sept.
Bas-Saint-Laurent Rivière-du-Loup	12 juin	Estrie Sherbrooke	18 sept.	Mauricie Shawinigan	30 mai	Nord-du-Québec Kuujuuaq et Chibougamau	18 juin 19 juin
Capitale-Nationale Québec	29 mai	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine Gaspé	19 sept.	Montréal Saint-Hyacinthe	22 août	Outaouais Gatineau	21 août
Centre-du-Québec Victoriaville	16 mai	Lanaudière Terrebonne	6 juin	Montréal Longueuil	12 sept.	Saguenay-Lac-Saint-Jean Ville de Saguenay	15 août
Chaudière-Appalaches Lévis	29 août	Laurentides Mont-Tremblant	28 août	Montréal Châteauguay	14 août		

*Sélection aléatoire selon les critères suivants : 50 % d'hommes, 50 % de femmes, 1/3 15-30 ans, 1/3 31-54 ans, 1/3 55 ans et plus. La conférence régionale des élus (CRÉ) communiquera avec les personnes sélectionnées.

Québec

Les défusionnistes rappelés à l'ordre

L'actualité n'avait pas autorisé la reproduction de l'un de ses articles



Luc Larochelle
SHERBROOKE

luc.larochelle@latribune.qc.ca

Le comité prônant la défusion de Rock Forest ne peut violer les droits d'auteur afin de promouvoir sa cause.

C'est le rappel auquel les leaders de ce regroupement ont eu droit de la part de la rédactrice en chef de L'actualité, suite

à la distribution dans le secteur Rock Forest de quelques 3000 tracts contenant une reproduction intégrale d'un texte de ce magazine.

Le comité de défusion a fait sienne la chronique du professeur Pierre Fortin, un collaborateur régulier de L'actualité, qui concluait dans le numéro du 1er avril que les défusionnistes n'ont pas tort parce que le maintien des fusions coûtera beaucoup plus cher que de défusionner.

Le leader du comité de défusion de Rock Forest, Alain Demers, a expliqué à La Tribune que cette initiative a été prise de bonne foi, le chroniqueur ayant été contacté par d'autres groupes mili-

tant pour le retour aux anciennes villes. Il aurait donné son accord à une telle utilisation.

«Le texte appartient au professeur Fortin mais L'actualité en détient les droits de première parution pour l'Amérique du Nord. Notre souci est de veiller à ce que le magazine ne soit pas associé à un mouvement ou à un autre de telle sorte qu'on puisse croire qu'il s'agisse d'un appui à la cause qu'il défend. L'actualité n'a pas de position dans le dossier des défusions, c'est un de ses chroniqueurs qui a exprimé la sienne», a clarifié la rédactrice en chef, Carole Beaulieu.

Cette mise au point a été communiquée par téléphone et par courriel au comité de défusion de Rock Forest au début de la semaine, sans intention toutefois de pousser l'affaire plus loin.

«M. Demers a tenté de me rejoindre et je n'ai pu retourner son appel avant que la distribution soit effectuée. Il s'agit d'un bénévole et sa démarche préalable nous porte à croire qu'il a agi de bonne foi. Nous n'en ferons pas un drame» a ajouté Mme Beaulieu.

Alain Demers s'en réjouit, affirmant que son comité n'a rien d'une organisation pirate.

«Il y a eu un malentendu. Je croyais que l'autorisation de M. Fortin était suffisante, d'autant que je n'avais pas reçu d'indication contraire suite à mon appel au bureau de L'actualité», a-t-il précisé.

M. Demers entend demeurer à l'affût de toute information allant dans le sens des prétentions des défusionnistes de la nouvelle ville de Sherbrooke.

«Nous continuons à travailler et nous convoquerons bientôt la presse pour annoncer la date d'un important rassemblement. Nous serons prêts quand viendra le moment d'engager le débat», promet-il.

Bécharde demeure muet quant à son éventuelle candidature



Gilles Fiset
SHERBROOKE

gilles.fiset@latribune.qc.ca

S'il refuse de trancher le débat que soulève son possible saut en politique fédérale, sous le drapeau libéral, lors de la prochaine élection dans le comté de Sherbrooke, Buno-Marie Bécharde n'est clair que sur un point: son intérêt à l'endroit de son poste de recteur et d'un deuxième mandat.

Interrogé hier matin alors qu'il participait à une conférence de presse conjointe Université-Société de transport de Sherbrooke (STS), le recteur a en effet repris pour l'essentiel les explications qu'il sert

depuis que son nom circule comme étant le candidat libéral souhaité par l'équipe Martin.

Il a expliqué à nouveau que, par respect envers ceux qui auraient pu l'approcher, il ne pourra jamais confirmer l'information, ni dire s'il est en réflexion ou s'il a déjà refusé l'offre. Il ne pourra que dire publiquement qu'il a accepté si, jamais, il accepte une telle proposition.

Par ses propos, on comprend donc que le recteur a effectivement été approché par le Parti libéral du Canada. Mais, pour le reste, on ne pourra savoir s'il est en réflexion ou s'il a décliné l'invitation.

Chose sûre, a-t-il dit, il a manifesté son grand intérêt à poursuivre son travail de recteur. Son premier mandat arrive à échéance. En vertu des nouvelles règles entourant la nomination du recteur lorsqu'il s'agit du deuxième mandat, il y

a une évaluation de son premier mandat ainsi qu'une consultation de la communauté universitaire. Ce processus se termine le 3 mai, à 17 h 00.

Donc, a expliqué M. Bécharde, on saura le 3 mai le résultat de la consultation. On saura si la communauté est prête à lui accorder un deuxième mandat, auquel cas il sera automatiquement le recteur pour encore quatre ans. Dans le cas contraire, le processus d'élection d'un nouveau recteur sera déclenché.

Interrogé sur l'information publiée dans La Presse, récemment, et affirmant qu'il n'attend que le déclenchement des élections fédérales pour annoncer sa candidature, M. Bécharde a déclaré qu'il ne partage pas les mêmes convictions que ce journaliste.

Finalement, le recteur a dit trouver flatteur l'intérêt qui est manifesté à son endroit.

2004... C'est mon année... Je cesse de fumer

ARRÊTER DE FUMER

C'est sérieux et pas facile

Vous avez essayé 1-2-3-4-5 fois par d'autres méthodes et sans succès, mais avec Lasérothérapie 3001 nous vous garantissons par écrit une réussite à 75 %.

Le 25 % c'est votre collaboration.

- En 16 années d'expertise nous avons traité plus de 10 000 fumeurs.
- Nos traitements sont prouvés 4 fois plus efficaces que toute autre méthode.
- Garantie écrite d'une année soumise à certaines conditions.
- Reçus pour impôts et compagnies d'assurances.
- Attestation de non-fumeur pour assurance-vie.

De technologie européenne avant-gardiste, nos lasers programmables avec micro-processeurs intégrés assurent la haute performance de nos thérapies.

Ouvert 7 jours 5 soirs... pour mieux vous servir!

SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT

MAINTENANT SITUÉ AU : Carrefour de l'Estrie
3050, Boul. de Portland, Sherbrooke
Situé dans les locaux du salon de bronzage
Détante Soleil à l'entrée principale au 2e étage.
(819) 821-3002



Imacom, Jocelyn Riendeau

Annie Thibault, une résidente du chemin Godin, nous montre la poussière de caoutchouc provenant de l'usine Animat et qui tombe un peu partout dans son voisinage. Exaspérée par les rejets incessants de l'entreprise, elle a décidé de porter plainte à l'Environnement.

APPRENDRE LA VRAIE PASSION DE LA MOTO

SUR ROUES ÉCOLE DE MOTO

cours débutants ou perfectionnement • cours en groupe ou en privé • cours d'entretien de moto • location de moto pour examen

LA SEULE ÉCOLE SPÉCIALISÉE EN MOTO EN ESTRIE

Avec vos instructeurs spécialisés Jean-Yves Laprise et Yves Roy.

36, Wellington Sud, bureau 201, Sherbrooke (Québec) J1H 5C7
ACCREDITÉE PAR LA LIQUE DE SÉCURITÉ DU QUÉBEC

(819) 565-5353

Ani-Mat pris en défaut à cause de rejets polluants

Luc Larochelle
SHERBROOKE

La plainte d'une citoyenne a conduit hier les inspecteurs du ministère de l'Environnement chez Ani-Mat, une visite au terme de laquelle l'entreprise a reçu un avis d'infraction.

La compagnie a été sommée de réduire les rejets de particules dans l'air d'ici trois semaines à défaut de quoi d'autres procédures pourraient être intentées contre elle.

«J'ai logé une plainte parce que c'est devenu invivable. Les particules se déposent partout. Sur nos autos, nos maisons et lorsque l'été reviendra, ce sera sur notre mobilier extérieur. Je n'ose même pas imaginer ce qui s'accumule dans nos poumons avec la piètre qualité de l'air que nous respirons», a dénoncé Annie Thibault, qui habite sur le chemin Godin, en face de l'usine de recyclage de caoutchouc.

Bris technique

Le directeur général d'Ani-Mat, Vincent Goulet, n'a pas retourné l'appel logé hier par La Tribune pour tenter de savoir ce qui peut être la source de ce problème.

«La présence de poussière telle que constatée par notre inspecteur pourrait être reliée à un bris technique. C'est tout ce que je peux vous dire pour le moment, le rapport d'inspection est en voie de rédaction», a pour sa part révélé la porte-parole de la direction régionale du ministère de l'environnement, Hélène Beauchesne.

«À chaque fois, la compagnie répond la même chose: des bris techniques. Ça fait cinq ans que ça dure. On est proche du mensonge», ironise la plaignante.

La compagnie Ani-Mat a éprouvé des problèmes répétitifs avec le feu dans le passé, une feuille de route qui a toujours inquiété le voisinage.

NOTRE CADEAU DE PÂQUES: ON PAYE LES TAXES

Les 8, 9, 10 et 12 avril, votre magasin Croteau paye les taxes.

TOUTES les taxes, sur TOUT ce qu'il y a en magasin. Manquez surtout pas ça!

CROTEAU

SHERBROOKE
505, rue Northrop-Frye
(819) 563-2079

www.croteau.ca



Un mariage forcé pour des raisons politiques

Un professeur questionne le projet de fusion entre le CLSC et l'Institut universitaire de gériatrie



André Laroche

andrelaroche@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

C'est pour des raisons politiques que l'Agence de santé de l'Estrie propose la fusion entre le CLSC de Sherbrooke et l'Institut universitaire de gériatrie.

«Il y a une marge de manoeuvre dans la loi 25 pour ne pas faire cette fusion. Mais évidemment, on ne peut pas ne pas fusionner dans le comté du premier ministre. En politique, il faut d'abord faire le ménage chez soi pour l'imposer ailleurs», a dénoncé hier Clément Mercier, professeur en service social à l'Université de Sherbrooke, en conférence de presse.

Ce scénario de fusion inquiète plusieurs organismes en santé communautaire. Ils craignent surtout que la prévention et les aspects sociaux de la santé soient noyés dans les missions curatives

de l'immense structure créée. Mais ils appréhendent aussi un nouveau rapport de force entre un pouvoir de décision très centralisé et les petits organismes communautaires.

«Déjà, on voit venir les appels d'offres et l'avènement de la concurrence entre les organismes (pour l'obtention du financement)», déplore Marie-Andrée Dupont, coordonnatrice du Regroupement des organismes communautaires de l'Estrie (ROC).

Le ROC craint notamment que la nouvelle entité administrative utilise sa position d'autorité pour imposer à ses membres une prestation de services hors de leur mission première. Jusqu'à maintenant, les organismes détenaient une position d'égal à égal avec l'ancienne Régie de la santé quand venait le temps de discuter de rôle et de financement, rappelle-t-on.

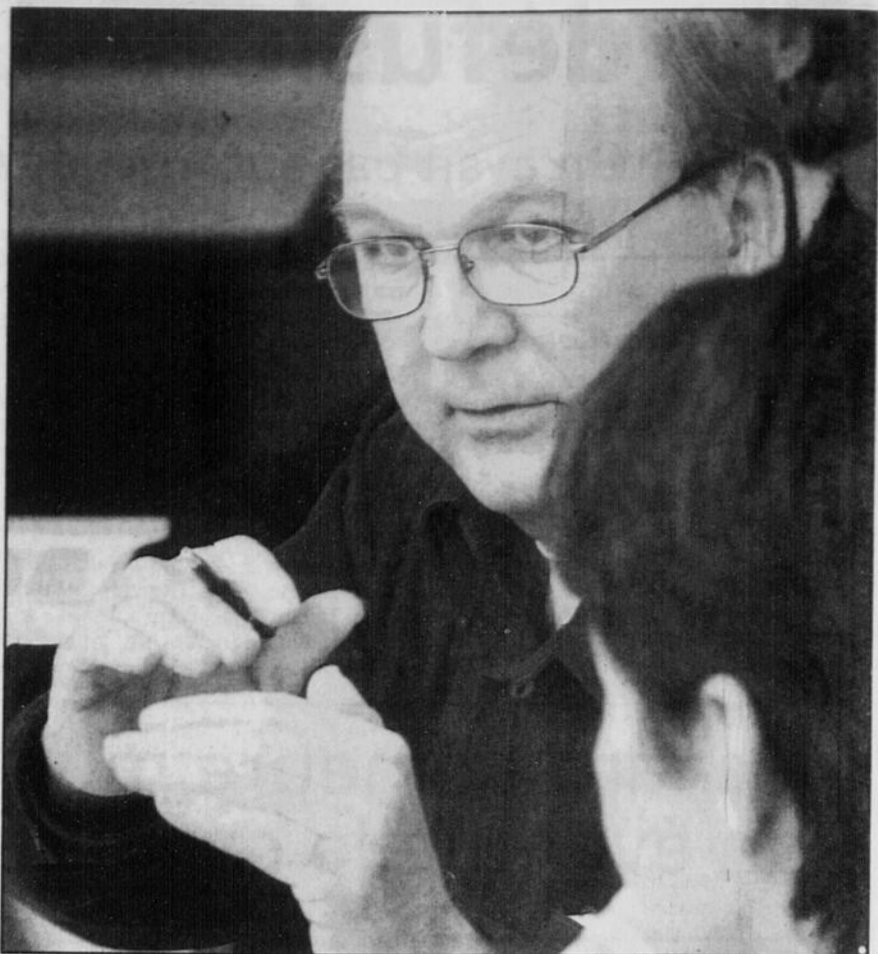
Cette perte d'identité et de financement adéquat inquiète aussi les intervenants en santé communautaire en CLSC et centre de santé. Ceux-ci parlent par expérience après avoir vécu les fusions entre des CLSC et d'autres établisse-

ments de santé dans les années 1990. Désormais, l'argent dévolu à la prévention est utilisé à l'occasion pour renflouer d'autres services déficitaires, a déclaré leur porte-parole, Lorraine Chagnon

La Corporation de développement communautaire de Sherbrooke abonde dans le même sens. Selon elle, les CLSC doivent garder leur identité propre pour avoir les coudées franches et accomplir sa mission. Cette autonomie ne les empêcherait pas d'être relié à un réseau intégré de services.

Sa présidente, Camille Chénard, déplore d'ailleurs que la fusion soit considérée comme la seule avenue valable. Le court délai pour débattre de cette réorganisation «laisse croire que cette consultation n'a guère de valeur», a-t-elle ajouté.

Clément Mercier croit aussi que la fusion doit être remise en question. Il brandit une étude récente où il est démontré qu'au-delà d'une masse critique, l'organisation des services souffre de lourdeurs et de rivalités internes. En bout de ligne, il en découlerait une baisse de productivité et des coûts plus élevés.



Imacom, Jocelyn Riendeau
Clément Mercier, professeur en service social à l'Université de Sherbrooke, craint que le projet de fusion entre le CLSC et l'Institut universitaire de gériatrie engendre en bout de ligne une baisse de productivité et des coûts plus élevés. «Il y a une marge de manoeuvre dans la loi 25 pour ne pas faire cette fusion, dit-il. Mais évidemment, on ne peut pas ne pas fusionner dans le comté du premier ministre.»

Un jour seulement

Le vendredi 9 avril

Tous les accessoires, mode et chaussures pour hommes, femmes et enfants à prix ordinaires

sauf les articles Sears 'Valeur sûre' et SEARS les essentiels

rabais 25%

de plus... dernière journée pour gratter et épargner sur presque toute la marchandise à prix ordinaires, en solde ou à prix de liquidation*

Avec tout achat de 50 \$ minimum, avant les taxes. Offre en vigueur dans les magasins Sears des centres commerciaux, magasins Sears décor, magasins de meubles et d'électroménagers Sears, magasins-concessions Sears, centres d'aubaines Sears, agences de voyages Sears et centres de l'auto Sears.

*À l'exclusion de l'achat de cartes-cadeaux Sears, certificats-cadeaux Sears, bons d'achat de marchandise Sears, produits de beauté et fragrances de marques prestigieuses, articles portant l'étiquette '2 pour' et '3 pour', achats par catalogue, par téléphone et sur le site Web, gros appareils ménagers de grandes marques, articles Sears 'Valeur sûre' et SEARS les essentiels et tout autre article dont le prix se termine par .97, entreprises sous licence, produits installés et services du Centre du foyer Sears, articles des magasins de liquidation Sears et paiement du compte Sears. Le rabais doit être révélé par un associé Sears au moment de l'achat. La carte à gratter ne peut être utilisée qu'une fois et elle doit être remise à l'associé Sears. Ne peut être échangée, en tout ou en partie, contre des espèces ou un crédit. Les cartes à gratter sont disponibles dans la limite des stocks. Offre en vigueur du dimanche 4 au vendredi 9 avril 2004. Dans le cas d'une erreur d'impression, Sears se réserve le droit d'annuler ou d'apporter des modifications à cette offre.

C'est la course aux aubaines!
Ne la manquez pas!



À l'achat de 50 \$-99,99*
avant les taxes, vous pourriez épargner
5\$, 10\$ ou 20\$
sur votre achat, selon votre carte à gratter



À l'achat de 100 \$-199,99*
avant les taxes, vous pourriez épargner
10\$, 20\$ ou 40\$
sur votre achat, selon votre carte à gratter



À l'achat de 200 \$* et plus
avant les taxes, vous pourriez épargner
20\$, 40\$ ou 80\$
sur votre achat, selon votre carte à gratter

Les magasins Sears du Québec sont ouverts le vendredi 9 avril 2004 de 8 h à 21 h

Offre en vigueur le vendredi 9 avril 2004 seulement. Certains articles ont peut-être été soldés au cours de la semaine dernière. Achats sur place seulement

SEARS*

QUALITÉ, BONS PRIX, SERVICE, FIABILITÉ

Tout devient possible si Wal-Mart quitte les Terrasses Rock Forest



Imacom, Jocelyn Riendeau
Wal-Mart ou pas, le site des Terrasses Rock Forest demeure «hautement stratégique», selon la direction du centre commercial. Sur la photo, Patrick Gagné s'affaire au rangement des chariots, dans le stationnement des Terrasses.



François Gougeon

francois.gougeon@ltribune.qc.ca
SHERBROOKE

«**T**out est possible, même de raser à terre et de reconstruire sur la formule d'un power center» l'immeuble des Terrasses Rock Forest, quand Wal-Mart aura quitté les lieux pour loger au plateau Saint-Joseph.

C'est l'une des «nombreuses hypothèses» avec lesquelles jongle la direction du centre commercial érigé en 1963 sur un terrain en bordure du boulevard Bourque, totalisant un million de pieds carrés.

«La rumeur du départ de Wal-Mart n'est pas nouvelle, signale l'administrateur principal des Terrasses Rock Forest, Gabriel Paliotti. Dès l'arrivée de Wal-Mart, en 1995 (qui succédait à Woolco), on savait que le commerce n'allait pas rester, car cette compagnie a comme politique d'être propriétaire de l'endroit où elle s'installe. Aussi, même si Wal-Mart a annoncé par les médias son déménagement au plateau Saint-Joseph, on n'a encore reçu aucun avis officiel. On va attendre de recevoir ce document et d'ici là, tout peut arriver. Wal-Mart possède des droits d'option (pour renouveler son bail) avec les Terrasses Rock Forest.»

Plusieurs alternatives

Aussi, le départ éventuel de ce commerce majeur dans son centre commercial n'inquiète guère M. Paliotti. «On a

L'impatience gagne les syndiqués d'Hydro-Sherbrooke

Luc Larochelle
SHERBROOKE

La direction d'Hydro-Sherbrooke aura droit ce matin à un comité d'accueil qui émettra des signaux d'impatience.

Les syndiqués du réseau municipal d'électricité tiendront une manifestation ce matin devant le siège social de la rue Roy pour faire sentir leur insatisfaction face au déroulement des négociations.

«Nous avons une autre séance de négociation avec l'employeur et nous voulons que ça avance. Actuellement le bras de transmission est au reculons», illustre le président du syndicat, Marc-André Côté.

Les deux parties se sont déjà réunies à une vingtaine de reprises.

«On nous inonde de papperasse mais il n'y a toujours pas d'offre sérieuse sur la table. Si les pourparlers à la table de négociation ne fonctionnent pas, on va essayer la formule du déjeuner causerie avec nos patrons», a annoncé le leader syndical. Ce dernier s'attend à ce que le personnel se présente au travail en respectant les horaires réguliers.

Carrières et professions

S/GT
OFFRE
0,36 \$/ MILLE
POUR LA DIVISION SUIVANTE :

côte :

«NORD-EST DES USA»

- ✓ DÉTENTR PERMIS CLASSE 1
- ✓ RETOUR LES FINS DE SEMAINE, SI DÉSIRÉ
- ✓ BASÉ À ROCK FOREST OU ST-GERMAIN

Info-recrutement
1 888 748-4213
jobs@sgt.qc.ca

plusieurs alternatives. Je pense qu'un commerce comme Zeller's aimerait bien s'y installer. Toutes les options sont possibles, même de raser le bâtiment (totalisant une superficie de 275 000 pieds carrés) et de reconstruire sur un nouveau concept. Du genre des power center qui poussent ça et là, avec stationnement au centre de commerces majeurs. D'autant plus que le concept de notre centre commercial, en bloc fermé, est un peu dépassé», a commenté le responsable des Terrasses Rock Forest.

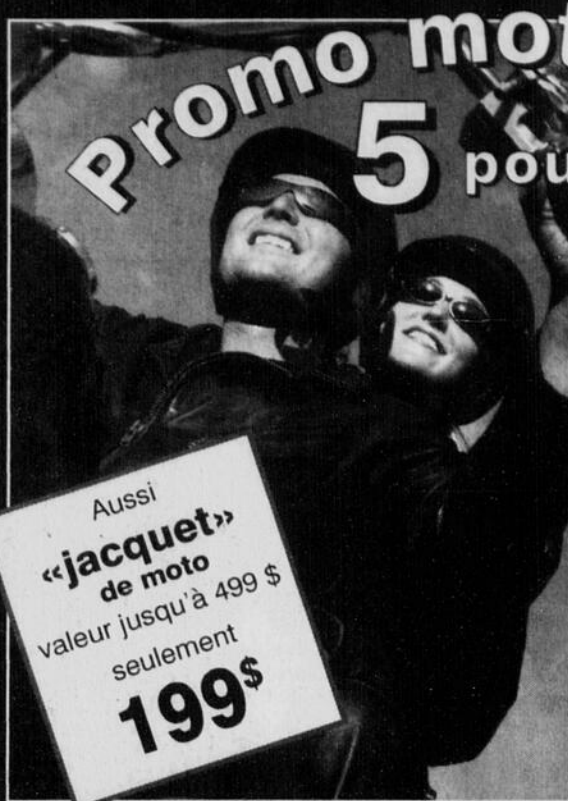
Il juge en outre que Wal-Mart ou pas, le site des Terrasses Rock Forest demeure «hautement stratégique». «On a un important bassin de population tout autour et on est desservi par un important axe routier. Vraiment, je ne suis pas inquiet de l'avenir de notre site, malgré le possible départ de Wal-Mart, car le spot on l'a. Mais il n'y a pas de presse pour annoncer maintenant nos intentions», a livré M. Paliotti.

Du côté des autres locataires, les avis sont partagés mais l'un des commerçants, Charles Beaupré, de Dimension, spécialisé dans les jeux vidéo, considère que le départ de Wal-Mart est «même une bonne chose». «Pour nous, c'est un compétiteur. Et dans la mesure où on a développé un créneau bien spécialisé et qu'on a fidélisé notre clientèle, j'ai aucune crainte pour l'avenir. L'emplacement est excellent ici et le potentiel est énorme avec le développement urbain dans le secteur de Rock Forest», a livré M. Beaupré.

Un gros trou

Le conseiller municipal de l'endroit, Bernard Sévigny, considère que si le départ de Wal-Mart risque de laisser un gros trou, les possibilités de remplacement sont énormes, tenant compte justement de l'emplacement judicieux des Terrasses Rock Forest et de l'accroissement de population alentour. «Sinon un autre commerce d'envergure, j'y vois des possibilités comme une sorte de centre relié à la famille, compte tenu de l'orientation à caractère familial de notre arrondissement. Pour l'instant, on ne peut que lancer des idées car la décision pour l'avenir du centre commercial appartient à l'entreprise qui en est propriétaire et on a eu aucune discussion formelle avec ses représentants», a soumis M. Sévigny.

CUIR DES PEAUX



Aussi «jacquet» de moto valeur jusqu'à 499 \$ seulement **199\$**

incluant

- blouson de cuir (style Perfecto)
- les « chaps » en cuir véritable
- le cache-cou
- les gants
- le bandina (serre-tête)

Un seul prix

197\$

Cuir dernière tendance
pour hommes et femmes

50%
de rabais

Vestons courts ou redingotes, blousons sport courts ou 3/4, pantalons et plus.

60, rue Wellington Nord, Sherbrooke
562-0392

Ouvert dimanche de Pâques



OFFERTE SEULEMENT
POUR UNE DURÉE LIMITÉE



VOLVO S60 ÉDITION SPÉCIALE. NOTRE MODÈLE VEDETTE NE SE PRODUIRA PAS LONGTEMPS.

VOLVO
pour la vie



BIEN ÉQUIPÉE À PARTIR DE **398 \$**
/MOIS, 39 MOIS.

1.8%
TAUX D'INTÉRÊT ANNUEL

CARACTÉRISTIQUES DE LA S60 ÉDITION SPÉCIALE :

- SIÈGES SPORT EN CUIR T5
- SIÈGE DU CONDUCTEUR À RÉGLAGE ÉLECTRIQUE
- MÉMOIRE DE POSITION DU SIÈGE DU CONDUCTEUR ET DES RÉTROVISEURS
- SYSTÈME AUDIO MAX DE 325 WATTS À 13 HAUT-PARLEURS AVEC CHARGEUR DE 4 CD ENCASTRÉ
- SON D'AMBIANCE DOLBY™ PROLOGIC
- POMMEAU DU LEVIER DE VITESSES EN CUIR
- INCRUSTATIONS EN MAILLAGE D'ALUMINIUM NOIR
- ROUES TETHYS EN ALLIAGE DE 17 PO
- PHARES ANTIBROUILLARD

ESTRIE AUTO CENTRE 4367 boulevard Bourque, Rock Forest (819) 564-1600
1-800-567-4259

Le PDSF d'une S60 2004 Édition spéciale est de 39 955 \$ (ce prix peut être différent en fonction des promotions d'Automobiles Volvo du Canada liées/des réductions accordées par le concessionnaire). Promotion d'une durée limitée offerte aux clients admissibles seulement par les concessionnaires Volvo participants et les services financiers d'Automobiles Volvo du Canada, sur approbation du crédit. Exemple de crédit-bail pour une S60 SE 2004 : Frais de transport et de livraison de 1 275 \$ inclus, 397,90 \$/mois, bail de 39 mois, acompte de 3 660 \$. Total des mensualités : 15 518,10 \$. Valeur de résidu au terme du bail : 22 450,20 \$. Les mensualités peuvent varier selon les équipements optionnels choisis. Première mensualité et dépôt de garantie de 500 \$ dus à la signature du bail. Allocations de 20 000 km par an et de 60 000 km pour la durée du bail de 39 mois (10,00 \$ par kilomètre supplémentaire). Taux d'intérêt annuel : 1,8 %. Taxes, assurance, immatriculation, assurance, inscription au RDPRM et frais d'administration en sus. Le concessionnaire peut vendre/louer à un prix inférieur. L'offre prend fin le 30 juin 2004. Certaines conditions s'appliquent. Votre concessionnaire vous donnera tous les détails. © 2004 Automobils Volvo du Canada Inc. Volvo pour la vie est une marque déposée, utilisée sous licence par Automobils Volvo du Canada Inc. Pensez à toujours boucler votre ceinture de sécurité. Visitez le site www.volvocanada.com.

Vente de Fermeture CUIR 1/2 PRIX

Spécial de Pâques
Aucun intermédiaire

Directement du manufacturier

Pantalons de cuir et suède lavables, 98,99 \$

Tout doit sortir

Liquidation sur tous les articles!!!



Vaste choix de
manteaux et
pantalons.
Toutes les
grandeurs, jusqu'à
XXXXL

La vente commence dès
aujourd'hui!!!

COUPON RABAIS

Sur présentation de ce coupon au comptoir, recevez un rabais instantané de 50 \$. Ce coupon est valide sur tous les manteaux, pantalons et jupes. Ce coupon est valide du 8 au 11 avril



50\$ de Rabais

UNE SEULE ADRESSE :

2855, rue King. Tél. : (819) 822-3443.

Heures d'ouverture

Jeudi, vendredi : 10 h 30 à 17 h
Samedi : 9 h 30 à 17 h
Dimanche : 12 h à 17 h
Lundi : 10 h 30 à 17 h 30

Bénévole depuis 29 ans au pain partagé



René-Charles
Quirion

rene-charles.quirion@tribune.qc.ca
SHERBROOKE

La campagne du pain partagé de Caritas peut compter sur un fidèle allié depuis 29 ans en la personne de Serge Houle.

Ce retraité du domaine de l'éducation invite les quelque 3000 bénévoles qui contribuent au succès de cette campagne de financement à persévérer dans cet engagement social.

Jusqu'à la présidence

«C'est un regroupement de toutes les forces vives qui nous permettent de rencontrer les objectifs de Caritas. Il faut être préparé et organisé pour ce blitz de trois heures. Il y a aussi toute la notion éducative dans ce geste. Pour moi, c'est une tradition du Vendredi Saint», indique le bénévole de longue date.

Mélange de retraités, d'enfants, d'adolescents et de jeunes familles, les bénévoles de la campagne du pain partagé qui se tiendra ce Vendredi Saint sont fidèles au rendez-vous.

Pour sa part, Serge Houle a été attiré par cette organisation en 1976. C'est une personne rencontrée au hasard qui lui a donné le goût de s'impliquer dans cette campagne de financement.

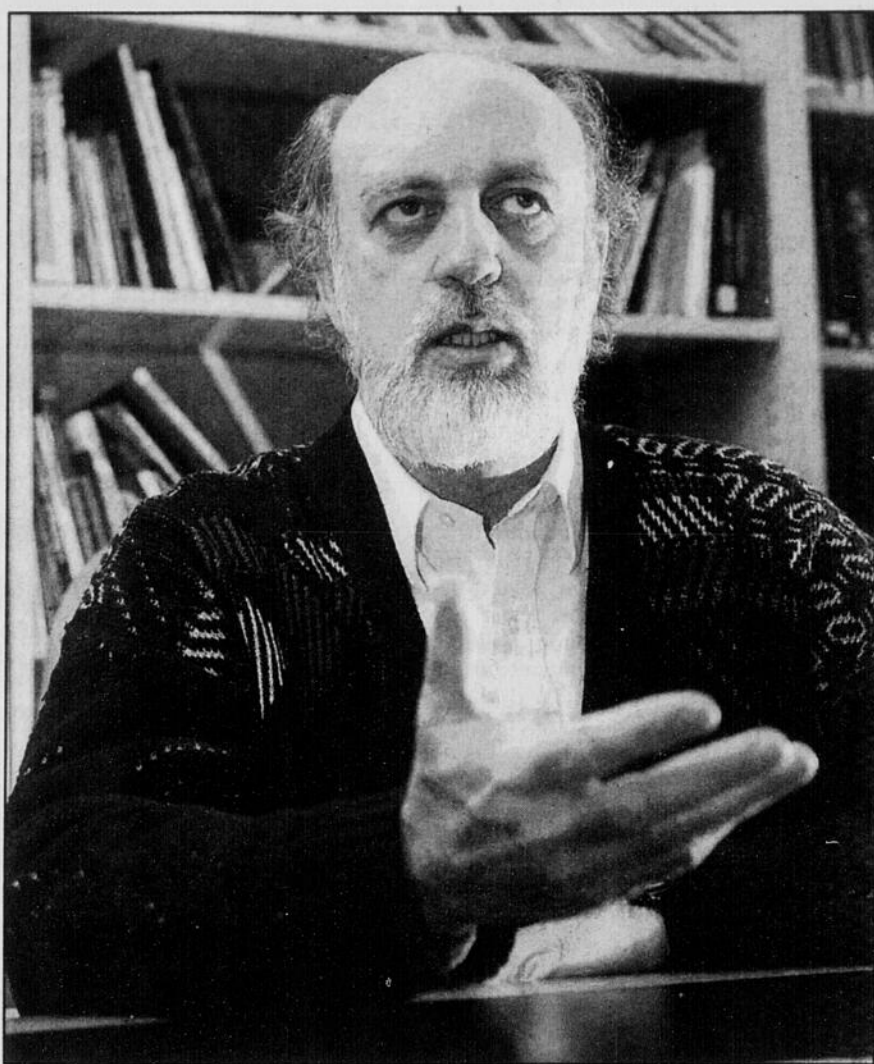
«J'ai d'abord servi comme automobiliste. Je souhaitais faire découvrir le bénévolat à mes enfants. Mon garçon

alors âgé de quatre ans et demi m'accompagnait lors de cette première expérience. Mes enfants ont d'ailleurs toujours pris part à la distribution jusqu'à leur départ de Sherbrooke. Je demeure fidèle dans mes engagements», mentionne M. Houle.

La formule de campagne de financement blitz plaît bien à Serge Houle qui s'implique maintenant à titre de responsable de la distribution dans le secteur de l'église Saint-Sacrement. Au début des années 1980, il a même été président de la campagne du pain partagé.

«Le don de 5 \$ que les gens font en échange du pain est un geste de solidarité envers les implications de Caritas. C'est une grosse machine qui est en place lors de cette journée», indique M. Houle.

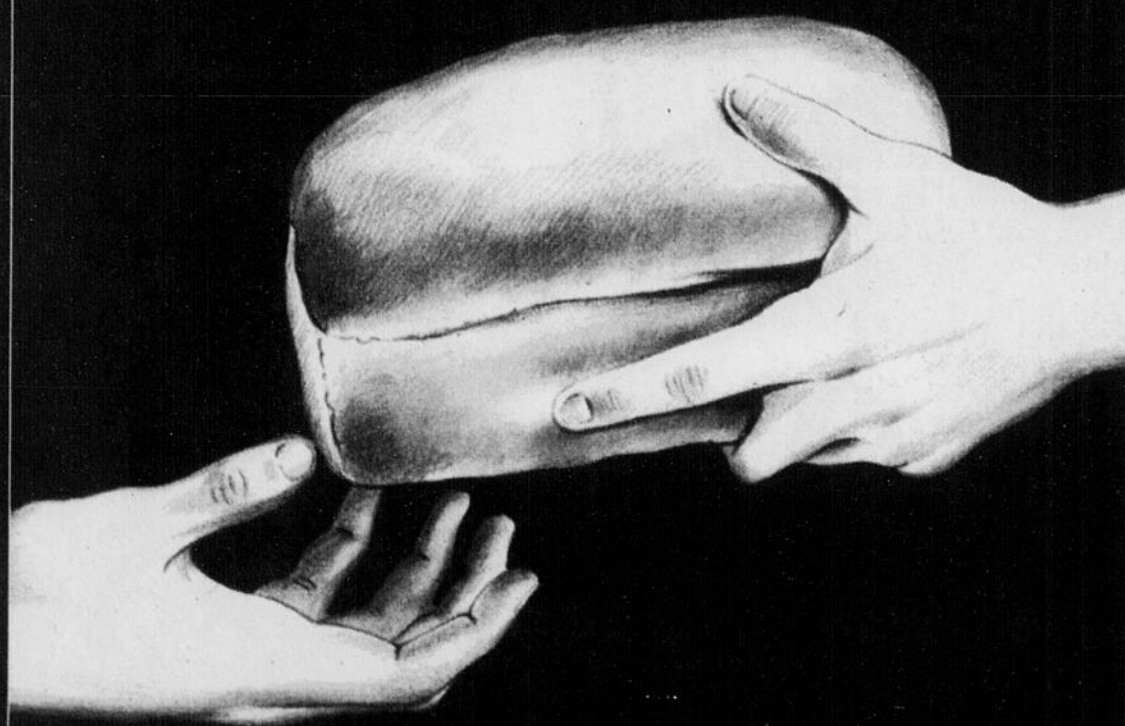
Quelque 51 000 pains partagés seront distribués lors de cette journée et pourraient permettre à Caritas d'atteindre son objectif de 205 000 \$.



Imacom, Jocelyn Riendeau

Serge Houle s'implique depuis 29 années dans la campagne du pain partagé de Caritas.

42^e Vendredi saint
Campagne
du pain partagé



Si aucun solliciteur n'a frappé à votre porte à midi, téléphonez (pour Sherbrooke) au quartier général : (819) 822-5407 • 822-3203

le 9 avril seulement

Don demandé : 5,00\$
Objectif : 205 000\$



CARITAS
Compassion - Action - Entraide



Desjardins

Partenaire de la Campagne du pain partagé

Présidentes et présidents d'honneur



Mme Claire Gagnon
Régions de Windsor
et de Richmond
Bénévole
depuis 21 ans



M. Lionel Drouin
Mme Lucille Drouin
Région de Coaticook
Pour l'ensemble
de leur engagement
bénévole



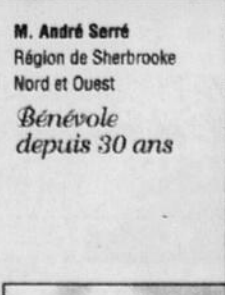
Mme Nancy Cassidy
Région de Lac-Mégantic
Bénévole
depuis 29 ans



M. Daniel Girard
Région de Beaulac
Bénévole
depuis 20 ans



M. François Chabot
Régions de Cookshire, Weedon
et de St-Isidore
Bénévole
depuis 25 ans



M. André Serré
Région de Sherbrooke
Nord et Ouest
Bénévole
depuis 30 ans



M. Serge Houle
Région de Sherbrooke Est
Bénévole
depuis 28 ans



M. Collin Côté
Régions de Magog
et des villes frontalières
Bénévole
depuis 29 ans



M. Gérard David
Région de Valcourt
Bénévole
depuis 10 ans



M. Collin Côté
Régions de Magog
et des villes frontalières
Bénévole
depuis 29 ans

Sherbrooke s'en tire mieux que d'autres

Les Mondiaux Jeunesse d'athlétisme ont contribué à gonfler le bilan touristique 2003



Gilles Fisette

gilles.fisette@tribune.qc.ca
SHERBROOKE

Sherbrooke a moins souffert du ralentissement économique que d'autres villes et régions du Québec. Elle a même réussi une bonne performance, notamment en ce qui concerne les congrès et les événements touristiques.

Le bilan déposé, hier après-midi, par

Tourisme Sherbrooke avait de quoi satisfaire son président, Daniel Schoolcraft, son directeur, Alain Deschâtelets, et le maire de Sherbrooke, Jean Perrault.

Tous les trois se sont en effet entendus pour exprimer leur satisfaction ainsi que leur espoir de voir cette performance s'améliorer encore au cours de la présente année.

Au cours de 2003, a souligné M. Schoolcraft, Sherbrooke a accueilli 116 congrès et événements (minimum de 50 nuitées/chambres par activité), comparativement à 107 congrès et événements en 2002 et 96, l'année précédente.

Les 116 congrès et événements de 2003 ont généré «un nombre record» de

42 412 nuitées/chambres.

Ombre au tableau, a-t-il signalé, on note une baisse de l'achalandage dans les établissements d'hébergement au profit des résidences universitaires et collégiales.

«Mais cela découle du type d'événement qui s'est tenu à Sherbrooke et qui était associé à ces institutions d'enseignement», a déclaré M. Deschâtelets.

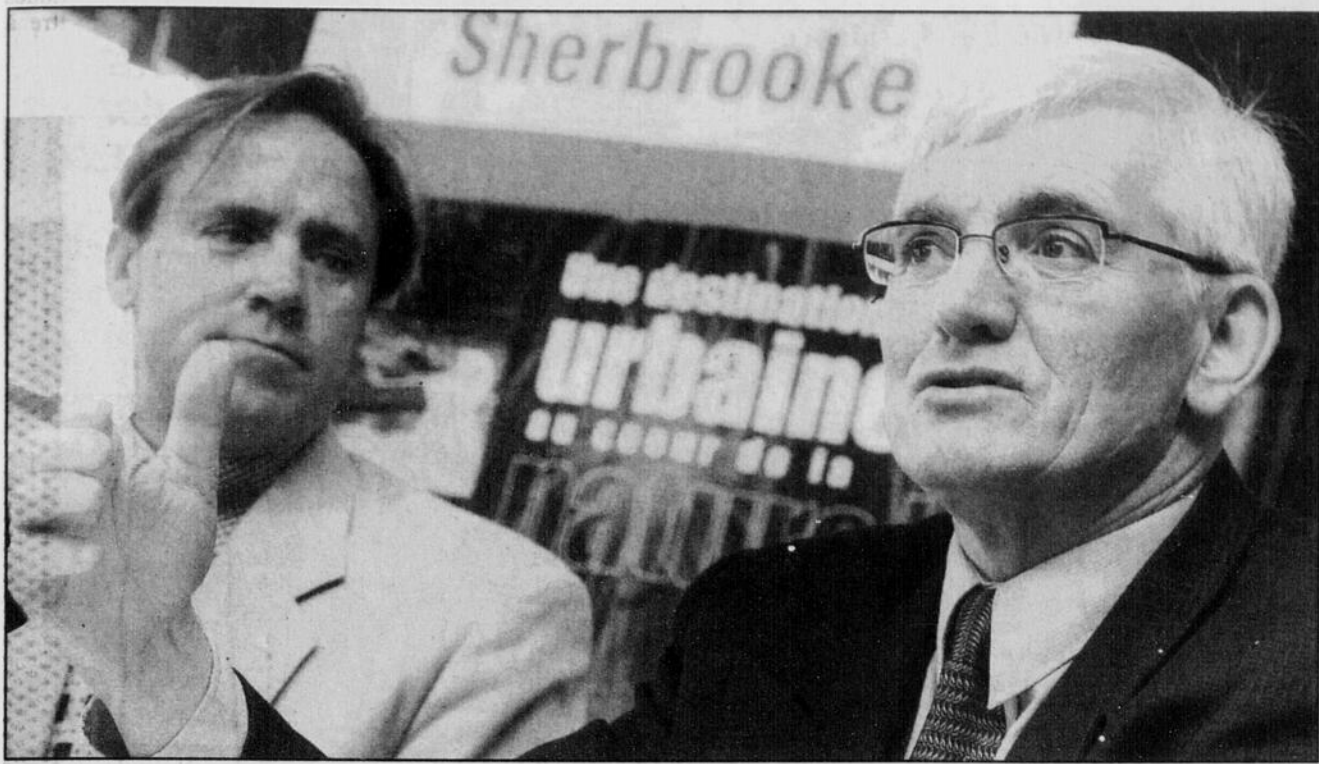
Selon un sondage réalisé par Tourisme Sherbrooke auprès de dix gestionnaires qui, ensemble, sont responsables de 80 pour cent du parc hôtelier, on noterait une baisse d'achalandage de l'ordre de 7 pour cent en 2003.

Une analyse réalisée par la firme Pragma Tourisme Conseil, en 2003, a pour sa part indiqué que la recette touristique annuelle entrée d'argent neuf sur le territoire a été de l'ordre de 138 millions \$.

Tourisme Sherbrooke signale que les retombées économiques ont été plus importantes et plus diversifiées au cours de la dernière année en raison de la présentation des Mondiaux Jeunesse d'athlétisme. Cet événement qui a fait connaître Sherbrooke auprès de gens provenant de 160 pays différents, a noté M. Perrault, a généré des retombées de 37,4 millions \$ dont 28 millions \$ uniquement sur le territoire de Sherbrooke. Près d'une cinquantaine de fournisseurs de services locaux, en dehors de l'hébergement et la restauration, ont bénéficié des retombées de cette compétition.

Les autres données disponibles renforcent le constat que Sherbrooke a un pouvoir d'attraction de plus en plus fort. Ainsi, la clientèle d'agrément est à la hausse, passant de 21 pour cent en 1999 à 27 pour cent. La durée de leur séjour a également tendance à se prolonger; près de 20 pour cent d'entre eux ont enregistré au moins une nuitée, comparativement à 16 pour cent, en 1999. Enfin, le nombre d'activités pratiquées à Sherbrooke a augmenté. Il est passé de 1,8 activité par visite, en 1999, à 2,1 activités par visite, en 2003.

Tourisme Sherbrooke fait également part d'une hausse du nombre de visiteurs à son bureau d'information touristique qui ont indiqué que leur destination de voyage était Sherbrooke, soit 58 pour cent en 2003, comparativement à 54 pour cent, en 1999.



Imacom, Jocelyn Riendeau

Le bilan de l'année 2003 présenté hier avait de quoi satisfaire le président de Tourisme Sherbrooke, Daniel Schoolcraft (à gauche), et son directeur, Alain Deschâtelets.

Perrault pousse l'idée d'une caisse commune avec un résidu de la taxe de 2 \$

Gilles Fisette
SHERBROOKE

Les propriétaires d'établissements d'hébergement de Sherbrooke acceptent-ils de mettre dans une cagnotte commune l'argent qui leur est retourné de la taxe de 2 \$ de la nuitée?

L'invitation leur a tout le moins été faite, hier après-midi, au cours d'une activité que leur adressait Tourisme Sherbrooke afin de pouvoir leur déposer le bilan de l'année 2003 ainsi que les perspectives à court terme. Cette activité suivait de quelques minutes la conférence de presse tenue, en milieu d'après-midi, hier.

Cette invitation a été formulée par

le maire de Sherbrooke, Jean Perrault, celui-là même qui avait réussi à leur vendre l'idée de cette taxe de 2 \$ la nuitée de manière à financer des activités touristiques susceptibles de créer de l'achalandage chez eux.

Cette fois-ci, le maire Perrault aimerait bien les amener à accepter cette nouvelle idée. Depuis quelque temps, quelque 20 pour cent de ce 2 \$ est retourné aux établissements, soit environ 70 000 \$.

Selon M. Perrault, pourquoi en effet ne pas confier ces 70 000 \$ à une caisse commune de Tourisme Sher-

brooke qui s'en servirait pour faire de la promotion uniquement pour ces lieux d'hébergement.

«L'impact serait beaucoup plus fort que celui que peuvent avoir ces sommes éparpillées dans tous les établissements», a-t-il souligné.

Il a ajouté qu'il en fera la proposition aux propriétaires de ces lieux d'hébergement et qu'il verra comment l'idée germera par la suite.

Tourisme Sherbrooke a par ailleurs rappelé que l'appel de projets en marge de la somme d'argent formée par tous ces 2 \$ se fera le 1er juin prochain.

LOTTO QUÉBEC Résultats

Tirage du 2004-04-07

1 ^{er} numéro	2 ^e numéro	3 ^e numéro
757324	975646	866845
25 000 \$	50 000 \$	100 000 \$

décomposables

Numéros "Télé"

259384 343103 609123

non décomposables

NUMÉRO BONI 10

LOTTO 649 Tirage du 2004-04-07

01 10 18 20 30 40

Complémentaire: (34)

Onche 49 Tirage du 2004-04-07

02 03 12 18 23 40

Complémentaire: (26)

Banco Tirage du 2004-04-07

02 03 06 07 08 10 16 17 18 20

33 35 42 52 54 55 58 59 61 67

Aujourd'hui Mise 8 En Boni

Quintissime Tirage du 2004-04-07

3 4

601 7195

Extra Tirage du 2004-04-07

NUMÉRO

623873

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

Bronz'Express

- Teint naturellement doré, sans soleil, sans effet secondaire. Pour visage et corps.
- Effet bonne mine immédiat
- Effet autobronzant durable (de 4 à 7 jours)

À l'achat d'un produit bronzant, OBTENEZ 5\$ de rabais sur un soin Bronz'Express

PROMOTION ÉPILATION au LASER (pour nouveaux clients seulement) Aisselles 39,95\$/séance + taxes jusqu'au 30 avril 2004

INSTITUT MATIS
FRANCE CÔTÉ ET FILLE
Une Beauté à l'Élégance

2, rue Murray, Sherbrooke — 566-7444

AUJOURD'HUI

MISE 8 EN BONI

Banco

MISE AVEZ-VOUS 1000 \$ EN BONI

18 ans +

WAL-MART®

de Rock Forest

vous dit **MERCI!**

À notre clientèle et nos associés/associées, merci pour votre implication lors de la vente de signets au profit du

Club des petits déjeuners du Québec.

L'activité a permis d'amasser

6 548\$

Problème de poids ?

Solution :

(819) 566-6363

Une porte de garage mal entretenue, c'est difficile à lever. Allégez votre fardeau. Demandez à votre expert Garaga de vous parler d'entretien préventif. Vous pourriez vous éviter de lourds problèmes.

GARAGA EXPERTS Toujours bien fait!

GARAGA INDUSTRIEL Les durs qui durent

Portes de garage Ruel et fils inc.

François Ruel Sherbrooke

www.ruel1fils.com

Licence FIBO : 8252-3699-57 116338

DU LEVER DU JOUR... AU COUCHER DU SOLEIL! 26 mai 2004

est avec plaisir que M. Daniel Labonté, Président de Force Financière Excel, invite les entreprises à s'inscrire à la 6^e édition des 12 heures de golf de Force Financière EXCEL.

12 HEURES de GOLF

FORCE FINANCIÈRE EXCEL

AU CLUB DE GOLF SHERBROOKE

Au profit du:

25^e Téléthon

Fondation du CHUS

Stephan Lebeau Directeur des ventes Énergie 106,1

Denis Drolet Président et chef de Groupe Sher-Wood Drolet Lée

Pour s'inscrire: (819) 820-6450

Opinions



Présidente et éditrice: Louise Boisvert

Rédacteur en chef: Maurice Cloutier

Directeur de l'information: André Larocque

Adjointe au directeur: Jacynthe Nadeau

La révolution verte arrive



André Larocque
andré.larocque@tribune.qc.ca
SHERBROOKE

D'ici 2008, les résidents de Sherbrooke seront conviés à une véritable révolution verte alors que recyclage et compostage feront plus que jamais partie de leur quotidien.

La ville a déposé un plan de gestion des matières résiduelles qui prévoit cette fois quadrupler la quantité de matières récupérées à Sherbrooke pour atteindre 30 500 tonnes annuellement mettant ainsi en valeur 60 pour cent des matières produites sur le territoire.

Une loi provinciale oblige chaque municipalité à se doter d'un tel plan de gestion pour tous les déchets solides et toutes les matières pouvant être réutilisées, recyclées, compostées ou valorisées.

Quand on apprend que 30 pour cent de nos déchets sont composés de matières biodégradables, il y a lieu de faire un effort pour bien en disposer

Cette politique, qui aura un impact important sur le quotidien des 67 000 ménages sherbrookoïses, sera soumise à la population lors d'une consultation publique d'ici l'été.

Chaque Sherbrookoïse produit en moyenne 1,4 tonne métrique de déchets par année. C'est énorme. D'où l'importance de bien gérer le tout.

La ville a élaboré un plan d'action qui propose 75 mesures concrètes qui devront être mises en application d'ici cinq ans.

On compte en outre remplacer les petits bacs de récupération par des bacs roulants de 360 litres. Les résidents n'auront donc plus à séparer les fibres des contenants puisque l'opération se fera au centre de tri où on compte d'ailleurs investir 1,5

million \$.

Sur la foi d'une expérience concluante réalisée depuis deux ans auprès de 850 familles du quartier Montcalm, la ville compte de plus distribuer un nouveau bac roulant dans lequel seront déposées les matières compostables.

Quand on apprend que 30 pour cent de nos déchets sont composés de matières bio-dégradables, il y a lieu de faire un effort pour bien en disposer et réduire la production de biogaz et d'eaux de lixiviation au site d'enfouissement. Une fois transformées en compost, ces matières sont riches pour les sols.

Graduellement d'ici 2008, les résidents demeurant dans un immeuble de 4 logements et moins auront donc une collection de 3 bacs roulants: un pour les déchets, un pour les matières recyclables et un pour les matières compostables.

Afin de répondre à des impératifs à la fois écologiques et budgétaires, la ville réduira toutefois la fréquence des collectes. Les déchets et les matières recyclables seront collectés aux deux semaines. Il n'y aurait semble-t-il pas de problèmes d'odeur. On procédera à la collecte des matières compostables à chaque semaine sauf en hiver.

Il est évident que de tels changements ne se feront pas du jour au lendemain. Leur succès repose sur une pleine participation des citoyens. Des efforts importants devront donc être consacrés à informer, sensibiliser et éduquer la population sur ces nouvelles façons de faire.

Le comité de développement durable estime que l'ensemble des Sherbrookoïses sont prêts à négocier ce virage. C'est ce qu'il faut souhaiter.

Chose certaine, les jeunes eux sont prêts.

Pour preuve, il y a quelques années, ma fille ramassait des papiers à l'extérieur de notre résidence. Elle jouait à «sauver la planète», avait-elle dit. J'avais alors réalisé à quel point la question de la protection de l'environnement était devenue une valeur fondamentale chez les enfants.

Il faut simplement souhaiter que cette préoccupation soit partagée par les générations précédentes pour le plus grand bien de notre ville et de notre région.

Tribune libre

Oui à la défusion

Dans l'édition du lundi 5 avril de La Tribune, Serge Racine nous fait part de ses commentaires relativement à une éventuelle défusion. Voici nos commentaires, nous qui avons été fusionnés.

Quand monsieur Racine affirme, entre autres, que les présidents d'arrondissement ont d'ailleurs plus de pouvoir que les conseillers de quartier en avaient auparavant, il est faux de prétendre cela. Quand des demandes sont faites à notre président d'arrondissement, il nous répond qu'il n'a pas de budget et pas de pouvoir décisionnel.

La vie municipale n'est pas une entreprise privée, elle ne se limite pas à l'entretien de rues, à la perception de taxes et à des services techniques.

Pour plusieurs d'entre nous, d'abord et avant tout, il est prioritaire de ressentir un sentiment d'appartenance, au milieu de vie qui est le nôtre.

En nous établissant à Rock Forest, Saint-Élie ou Deauville c'est à un mode de vie, une structure sociale qui nous ressemblait et auquel nous avons adhéré. En investissant pour l'achat d'un terrain ou la construction d'une maison, c'est un style de vie qui répondait à nos besoins et nos attentes que nous avons favorisé. Ce faisant nous avons exercé notre inaliénable droit de choisir.

La fusion municipale change cette réalité. Pour plusieurs d'entre nous, la

fusion qui nous fut imposée a changé cet état de fait, devenir un secteur de Sherbrooke s'est avéré négatif.

Nos décideurs municipaux peuvent nous entraîner vers des projets que nous n'avons pas choisis ou n'aurions pas choisis dans le passé.

Investir des millions de dollars dans les aménagements de la Cité des Rivières, ou verser des primes de départ dans les six chiffres à des cadres supérieurs qui quittent volontairement leur emploi, en sont des exemples frappants.

Nous ne décidons rien, nous payons simplement pour les fantasmes ou les états d'âme de ceux qui sont très bien rémunérés pour nous représenter au conseil municipal. On a souvent la perception que le consensus entre élus est plus important que le fait de représenter nos intérêts.

Nous avons connu le temps où localement nous prenions nos décisions en adulte sans devoir passer par des sous-comités de comités au départ plus tape-à-l'oeil qu'utiles.

Nous sommes nostalgiques et nous entendons tout faire afin de retrouver cette qualité de vie qui a été et sera de nouveau la notre d'ici peu.

Alain Demers, Rock Forest
Gilles Morency, Saint-Élie
Gabriel Laberge, Deauville

COMMANDITES: LA FIÈVRE DES SÉRIES BAT SON PLEIN AVEC JEAN "THÉODORE" PELLETIER



Tribune libre

Mise en place du Plan de transport de la STS

À la lecture de l'article paru dans La Tribune et intitulé: «La STS commande un plan de transport», le RUTASM veut manifester ses inquiétudes aux dires de Jean-François Rouleau et à l'orientation qui semble vouloir primer à la nouvelle STS. «La Société de transport de Sherbrooke est gérée comme une entreprise qui est à l'écoute de ses clients et de ses actionnaires» est là le discours du monde des affaires et non celui de services publics essentiels à donner à une population.

La STS confie à une firme privée «de mettre en place un nouveau plan de transport» qui permettra de mieux gérer le service. «Utiliser au maximum ce que nous avons, afin de répondre aux besoins de la clientèle» comme si avant, depuis 1980, la CMTS/STS n'avait pu faire ce travail, cette planification.

Études et consultations ont déjà été menées et il existe un Service à la clientèle et un C.A. qui reçoit régulièrement les plaintes et demandes des usagers. Quel est le travail des fonctionnaires du service? Allons-nous vers une sous-traitance dans la «direction» du service? Dire que nous avons toujours craint au RUTASM la sous-traitance dans les services de transports donnés!

Nos grandes inquiétudes que nous voulons exprimer sont à l'effet que la STS perde peu à peu son caractère public qui se traduit par la transparence dans la gestion, par le pouvoir d'accès des citoyens à l'information, par le pouvoir de regard et de critique des usagers et surtout par l'absence de notion de «profit» qui caractérise naturellement l'entreprise privée.

Une consultation en 2005 pour «valider» les changements, qu'est-ce à dire? Quand un logiciel commande, il est très difficile de le faire changer les orientations. Nous en savons quelque chose au transport adapté quand a eu lieu l'installation du logiciel PASSLITE en 2001. Il faut beaucoup de vigilance, d'esprit de revendication et de formation politique des usagers et leurs représentants pour conserver la qualité de service qui répond à leurs besoins véritables.

Et si parmi les solutions pour améliorer le service en général, il fallait plus de budget? Or la firme actuelle part avec des «contraintes budgétaires» données. Et de plus, quand on parle d'actionnaires, il est question de profits à faire, de gens qui investissent et qui commandent des résultats de rentabilité et non de déficit. Or le transport en commun à Sherbrooke

n'est pas un service rentable. À moins qu'il ne devienne un service offert uniquement aux gens et aux endroits qui seront rentables. C'est notre crainte.

Un service «public» financé par la population doit être géré en n'étant pas axé uniquement sur la rentabilité économique. Il doit être géré en s'assurant que les valeurs de dignité, droits de la personne, justice, égalité des chances, respect des droits minoritaires soient respectés. La dernière hausse des tarifs a fait mal aux usagers à Sherbrooke. La coupe des services dans les lieux et temps moins rentables doit être évitée. Les administrateurs et conseillers élus de la STS doivent se considérer avant tout comme des responsables du bien commun et non comme des actionnaires. La bonne volonté de la STS de bien desservir la population est louable et respectable, mais le transport en commun régulier et adapté n'est pas un service privé. Son caractère public et essentiel pour une population en majorité âgée et plus démunie doit être reconnu et promu dans toute sa gestion.

France Croteau
Raymond Duquette
RUTASM

Universités: où sont les vraies priorités?

Le 14 avril marquera la fin de la première année du mandat du gouvernement Charest. Malgré toutes ses belles promesses, il est temps de constater que ses priorités ne sont pas celles qui devraient être.

Il n'y a qu'à regarder le dernier budget pour se rendre compte que ce gouvernement ne tient absolument pas compte des besoins des étudiants post-secondaires. En supprimant 63,1 millions \$ la semaine dernière dans l'aide financière aux étudiants, le ministre Pierre Reid a démontré son incapacité à défendre l'intérêt des étudiants, ce qui devrait pourtant être une grande priorité du gouvernement libéral. En tant qu'étudiants de lettres et sciences humaines, nous sommes exaspérés de l'administration en place qui coupe dans les moyens des étudiants les

plus démunis. Nous sommes bien loin d'une justice sociale et de mesures la favorisant.

Alors même que la commission sur les universités n'est même pas terminée, des mesures drastiques sont imposées aux étudiants. Preuve qu'encore une fois, le premier ministre et son état-major n'écotent pas la population. Il en a été de même en ce qui concerne le prêt micro-ordinateur en juin dernier: le ministre de l'Éducation et ancien recteur de l'Université de Sherbrooke avait décidé d'éliminer ce programme (qui aide au delà de 8000 étudiants dans le besoin), alors que le Comité consultatif sur l'Aide financière aux études n'avait pas terminé ses audiences.

M.Reid a déclaré à la suite du budget Séguin que nous devons vivre selon

nos moyens. L'Association générale des étudiants de la Faculté des lettres et sciences humaines de l'Université de Sherbrooke (AGEFLESH) lui répond clairement que s'il s'agit des moyens dont il dispose, les étudiants lui enverrons un message clair dans les jours à venir. Malgré son indifférence face aux attentes des étudiants, ceux-ci s'arrangeront pour que M.Reid se rende compte d'une évidence: les étudiants démunis n'ont pas à payer pour son incapacité et celle de son gouvernement à faire en sorte que l'éducation soit véritablement une priorité.

Jean-Patrick Brady
Président AGEFLESH
Alexandra Beaudry
Vice-présidente AGEFLESH

L'asphalte, est-ce une plante?

Dans le dictionnaire Larousse, l'asphalte est défini comme étant un calcaire de bitume qui sert au revêtement des trottoirs et des chaussées. Alors, pourquoi tant de gens passent leur temps à l'arroser?

Je ne suis pas capable de comprendre ce geste imbécile. Y a-t-il une utilité à poser ce geste? Est-ce que les gens s'attendent à voir pousser des petites

plantes sur leur asphalte?

Depuis combien de temps on entend parler du gaspillage de l'eau et de l'économie de nos biens communs? Des années. On dirait qu'il y a des personnes qui ne comprennent rien. C'est frustrant de voir à quel point il y a des personnes inconscientes et sans scrupule.

C'est en raison d'individus faibles d'esprit qu'il va falloir un jour déboursier

pour pouvoir utiliser notre eau. Est-ce qu'il va falloir attendre de payer pour réagir à ce gaspillage d'eau? Des fois, j'ai l'impression que oui. Les gens vont se réveiller, mais il sera trop tard. Pourquoi ne pas commencer tout de suite à prendre conscience de nos actes?

Marie-Hélène Levasseur
Sherbrooke

Deux diplomates américaines critiquent l'ONU



André Laroche
andré.laroche@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

Si les Américains font fi des décisions de l'ONU, c'est en raison de l'incapacité de cette organisation de répondre aux besoins de tous les pays.

C'est ce qu'ont expliqué hier deux diplomates américaines à quelque 150 étudiants de l'Université de Sherbrooke, à l'invitation du professeur Sami Aoun, le très médiatisé spécialiste du Moyen-Orient.

Le moins que l'on puisse dire, c'est que pendant leur conférence de deux heures sur la politique étrangère américaine, l'Organisation des Nations Unies en a pris pour son rhume.

Trop limitée

«L'ennui avec l'ONU, ce sont ses limites. Ce ne sont pas juste les États-Unis que le disent: quand les pays croient que l'ONU ne peut pas répondre à leur besoin, ils doivent avoir le droit de trouver une autre moyen», a affirmé Mme Bernadette Allen, console générale des États-Unis à Montréal, en réponse à une question d'un étudiant.

Le jeune homme avait émis l'opinion que les Américains semblaient utiliser l'organisation mondiale simplement selon leur bon vouloir et dans leur seul intérêt.

La diplomate a rétorqué que son pays



Bernadette Allen et Alison Grunder, deux diplomates rattachés au consulat américain de Montréal, ont critiqué hier l'ONU au cours de leur visite dans la classe du professeur Sami Aoun à l'Université de Sherbrooke.

avait tenté d'utiliser la voie diplomatique. Mais qu'après deux ans de discussions sur l'Irak au conseil de sécurité, il fallait «trouver une autre solution», a-t-elle dit pudiquement. Personne dans l'assistance

n'a rappelé que l'ONU avait justement été créée après la Seconde guerre mondiale dans le but d'éviter le recours à cette «autre solution».

Sa collègue, Alison Grunder, avait expliqué quelques minutes plus tôt qu'à l'inverse des Canadiens, les Américains ne considèrent pas l'ONU comme un pilier fondamental de leur politique étrangère. Cette organisation mondiale,

dit-elle, ne parvient pas à enrayer le terrorisme à travers le monde ou à faire respecter les droits humanitaires.

«Pour les Américains, le fait que des États commandent le terrorisme et violent des droits humains de manière éhontée procurent le droit aux autres pays d'initier des actions», a expliqué la console américaine aux affaires publiques.

Les États-Unis n'acceptent pas non plus que l'ONU n'ait pu procurer la paix à Israël en 60 ans d'histoire. Ils lui reprochent aussi sa mauvaise gestion des budgets et de ses programmes. «Comme vous le savez peut-être, le congrès américain exige que des réformes soient apportées et que le gaspillage cesse à l'ONU», a ajouté Mme Grunder.

Cette dernière a cependant fait remarquer que les États-Unis fournissent 22% du budget total de l'ONU et 27% du budget total du maintien de la paix dans le monde.

Critiques inévitables

Les étudiants se sont fait cependant critiques face à la morale tortueuse des Américains, coincés entre leur désir de démocratie planétaire et l'imposition de leur puissance. A un tel point que Mme Grunder a senti le besoin de rappeler que les États-Unis étaient la cible de critiques, peu importe leurs décisions.

«Notre position dans le monde est assez spéciale», a rappelé Mme Grunder. «Vous assumez que nous voulons être un pouvoir militaire dans le monde. Mais nous voulons simplement assurer notre sécurité.»

L'opération contre un réseau de vols de véhicules a touché l'Estrie



René-Charles Quirion
rene-charles.quirion@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

L'opération «Occasion» qui a permis de démanteler un vaste réseau national et international de vol et recel de véhicules ainsi que de trafic de stupéfiants avait des ramifications jusqu'en Estrie.

Des 28 municipalités visées par les 400 policiers de la Sûreté du Québec qui ont participé à cette opération, les municipalités de Sherbrooke et de Weedon étaient dans le collimateur.

Un homme de 40 ans de l'arrondissement de Fleurimont a été arrêté tôt hier matin près de sa résidence. Libéré en journée, il devrait comparaître par voie de sommation sous des accusations de vol, complot pour vol, recel et gangstérisme.

«Cette arrestation a été effectuée à la suite d'une interception sur la route. Une dizaine de nos policiers prenaient part à cette opération qui origine d'une enquête débutée en novembre 2002», explique le porte-parole de la Sûreté du Québec en Estrie, Louis-Philippe Ruel.

À Weedon

Un homme de 46 ans et une femme de 33 ans, tous deux de Weedon font aussi partie de la soixantaine de personnes arrêtées dans le cadre de cette vaste opération effectuée au Québec et en Ontario. Ils seront accusés de recel et leurs véhicules, une camionnette F-350 2001 de même qu'un Jeep Grand Cherokee 2004, ont été saisis.

«Les personnes qui désirent acquérir un véhicule usager d'un particulier ou d'un concessionnaire de voitures d'occasion doivent s'assurer qu'il n'est pas volé. Ils doivent contacter la SAAQ au 1-800-361-7620 afin de connaître la procédure pour savoir si le véhicule n'a pas été rapporté volé. Une personne qui achète de telles voitures peut être accusée de recel et perd le véhicule. La seule façon d'acheter un véhicule neuf, c'est chez le concessionnaire. Les personnes arrêtées dans le cadre de cette opération connaissent l'origine du véhicule», explique le porte-parole de la Sûreté du Québec, Chantal Mackels.

Les véhicules volés chez les concessionnaires étaient maquillés avant d'être revendus. Des ordinateurs, de l'argent contrefait, des armes à feu, des stupéfiants, de même que de l'argent canadien ont été saisis lors de cette opération.

CORBEIL PAYE L'ÉQUIVALENT DES 2 TAXES

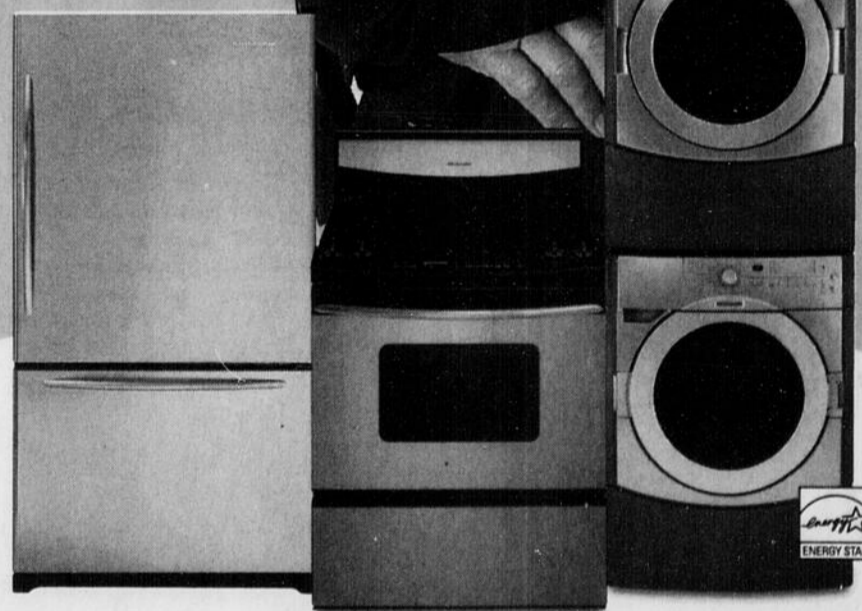
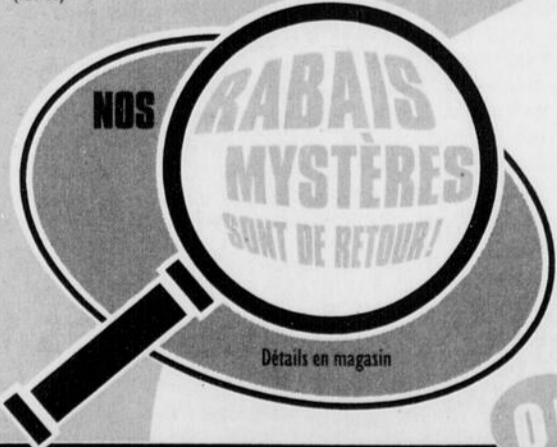
SUR PLUSIEURS ENSEMBLES DE 4 ÉLECTROMÉNAGERS DE MÊME MARQUE

Réfrigérateur 22 pl.cu. en acier inox KitchenAid
Congélateur en bas «tiriroir»
Élévantes poignées Architect™
ENERGY STAR®
(317664)

Cuisinière KitchenAid Architect® en acier inox
Four autonettoyant
Cuisson à convection
Surface de cuisson Ceran®
Console tactile à l'avant
(320334)

NOUVELLE BUANDERIE Ensemble™ Superba de KitchenAid®
Laveuse
Couleur exclusive Météorite
Dessus robuste en émail de porcelaine
Chauffe-eau intégré
Essorage efficace à 1200 RPM
ENERGY STAR®
(324965)

Sècheuse
Couleur exclusive Météorite
Séchage précis avec Sensor-Sure®
Dessus robuste en émail de porcelaine
Grille de séchage à plat incluse
(324966)



PROTECTION DES PRIX GARANTIE 4 mois + On livre en 24h

ZÉRO DÉPÔT, ZÉRO INTÉRÊT AVANT 2007

SHERBROOKE > Décocentre Bureau & Bureau, 600, rue Galt Ouest (819) 569-9529
GRANBY > 633, rue Dufferin, voisin de Meubles Gémo et Dumoulin (450) 372-3333
AUSSI À: Brossard, Dollard-des-Ormeaux, Joliette, LaSalle, Laval (3), Longueuil, Montréal (3), Gatineau, Ottawa (2), Saint-Jérôme, Québec (2), Saint-Hubert, Saint-Léonard (2), Trois-Rivières, Saint-Jean-sur-Richelieu, Mascouche.

OUVERTURE BIENTÔT À DRUMMONDVILLE!

OUVERT 7 JOURS SUR 7, HEURES D'OUVERTURE : LUNDI, MARDI, MERCREDI : 9H À 18H • JEUDI ET VENDREDI : 9H À 21H • SAMEDI : 9H À 17H • DIMANCHE : 11H À 17H

* Rabais équivalent aux 2 taxes sur les ensembles de 4 électroménagers de même marque (GE, GE Profile, Insignia, KitchenAid, Frigidaire, Pro Gallery et les appareils sélectionnés Whirlpool, Maytag, Jenn-Air, Amana), ou ** Zéro dépôt, zéro intérêt avant 2007, si payé en totalité avant le 12 janvier 2007 sur tous les appareils de marques GE, GE Profile, Mofaz, Whirlpool, Insignia, KitchenAid, Frigidaire, Pro Gallery, Bosch, Huebsch et les appareils sélectionnés Maytag, Jenn-Air, Amana, et en autant que chaque mensualité ait été payée à échéance, à défaut de quoi des frais d'intérêt seront exigibles. Les taxes de vente sont payables lors de l'achat. † Si vous trouvez le même article annoncé à plus bas prix ailleurs, nous vous remboursons la différence, et ce, jusqu'à 4 mois après votre achat, sur présentation d'une publicité concurrente en vigueur à ce moment, par un détaillant autorisé, et uniquement sur le même modèle. Cette offre ne peut être combinée à aucune autre promotion. Les photos peuvent différer des modèles en magasin. Détails en magasin. Offres valables jusqu'au 2 mai 2004. Non valable au Centre de liquidation.



Retraite active

Cahier spécial à lire vendredi dans **La Tribune**

VisuAide investit 13 M \$ à Drummondville

L'équipe de R & D sera la plus importante dans le domaine de la déficience visuelle



Gilles Besmargian

gilles.besmargian@latribune.qc.ca
DRUMMONDVILLE

Avec des unités de fabrication et de recherche et développement (R & D) à Drummondville et Longueuil, et un bureau de vente à Toronto, VisuAide, un leader mondial spécialisé dans le développement de produits technologiques conçus pour favoriser l'autonomie de personnes souffrant d'un handicap visuel, a annoncé, hier à Drummondville, un projet de 13,1 millions \$.

Ces argents serviront à la R & D de dispositifs numériques novateurs destinés aux gens atteints d'une déficience visuelle. Avec de tels investissements,

VisuAide concevra de nouvelles plateformes technologiques abordables visant à aider ces personnes à accéder aux ressources imprimées ou électroniques de même qu'à celles leur permettant de se diriger.

Afin de permettre à la PME de rendre son projet à bon port, la ministre de l'Industrie et responsable de l'Agence de développement économique du Canada, Lucienne Robillard, a annoncé l'octroi d'une aide financière de 4,7 millions \$.

«Il s'agit d'une contribution remboursable basée sur les revenus de l'entreprise. Nous sommes un partenaire financier et partageons le risque avec VisuAide», a précisé la ministre. La participation du gouvernement fédéral se fait par le biais de Partenariat technologique Canada (3,9 millions \$) et de Développement économique Canada (800000 \$).

«Notre but, d'ajouter Mme Robillard,

est d'assurer que les bienfaits de la technologie profitent à toute la population canadienne. Elle permettra à de nombreux citoyens de se joindre à la population active, d'exceller dans leur travail et de jouir de la liberté d'indépendance que des personnes ne souffrant pas d'un handicap visuel prennent souvent pour acquis».

De son côté le président de VisuAide, Gilles Pépin, a déclaré que son entreprise s'engage à mettre en place de nouvelles technologies pour améliorer la vie quotidienne des personnes ayant une déficience visuelle, dans le but de renforcer leur autonomie.

En deuxième vitesse

«Avec ces investissements, notre entreprise sera en mesure de développer des technologies qui contribueront à l'augmentation de la participation active

et autonome des personnes handicapées visuelles dans notre société. Que ce soit au niveau des études, du travail, de la culture et des loisirs. Grâce à l'appui du gouvernement du Canada, d'enchaîner M. Pépin, nous passons en deuxième vitesse. Au cours des quatre prochaines années, nous pourrions accélérer le développement de produits innovateurs de haute qualité à prix abordables».

Les personnes ayant des difficultés d'apprentissage, les enfants dyslexiques, par exemple, profiteront de certains développements dans le domaine des lecteurs de livres audionumériques. VisuAide développera aussi de nouveaux produits dans divers domaines tels les livres électroniques et les systèmes portatifs d'orientation par GPS. Le succès du projet permettra aux personnes handicapées visuelles ou ayant des difficultés d'apprentissage de vivre une vie plus productive.

Le nombre d'emplois qui sera créé par les investissements n'est pas comptabilisé. A cet effet, le président Pépin mentionne que l'équipe de R & D deviendra la plus importante dans le monde de la déficience visuelle et lui permettra de devenir le leader dans cette industrie.

Fondée en 1988, VisuAide emploie présentement 85 personnes dédiées à la cause de la déficience visuelle. Douze pour cent d'entre elles souffrent d'un tel handicap. Les institutions, les écoles, les centres de réadaptation, les organisations pour les aveugles et les individus dans une quinzaine de pays représentent sa clientèle.

Au cours des cinq dernières années, l'entreprise fondée par M. Pépin a connu une croissance de ses ventes de 45 pour cent par année. En 2003-04, son chiffre d'affaires atteindra environ 20 millions \$.



Provigo lance les travaux sans attendre le permis

Jean-François Gagnon
MAGOG

Les travaux ont bel et bien commencé sur le site qui devrait accueillir le nouveau supermarché de la chaîne Provigo à Magog, et ce malgré que cette dernière n'ait toujours pas obtenu le permis de construction nécessaire à son érection.

Par contre, la chaîne a déposé une

demande en vue de mettre la main sur un permis de construction, au cours des dernières semaines, et s'attend à une réponse positive vers la fin avril ou le début de mai.

C'est dans ce contexte que Josée Bédard, directrice aux affaires corporatives pour Provigo, refuse de dévoiler tous les détails entourant la construction de ce supermarché. «Il est encore trop pour parler longuement et publiquement de ce dossier», argue-t-elle.

«Nous vous tiendrons au courant des détails de ce dossier en temps et lieu», ajoute-t-elle, refusant de confirmer le nom de la bannière, Provigo, Loblaw ou Maxi, qui se retrouvera sur la façade du futur supermarché.

Rappelons que ce supermarché, qui s'annonce tout simplement gigantesque, remplacera le Provigo présentement opéré par l'entrepreneur Jean Pelchat sur la rue Sherbrooke à Magog, lequel a décidé de vendre son commerce à sa chaîne récemment.

Toutefois, il ne serait nullement question de jeter par terre le bâtiment abritant le supermarché de M. Pelchat, mais plutôt de l'incorporer à la future construction. On procède néanmoins ces jours-ci à la démolition d'installations présentes sur le site choisi par Provigo.

La Tribune, Jean-François Gagnon
Les travaux ont bel et bien commencé sur le site qui devrait accueillir le nouveau supermarché de la chaîne Provigo à Magog.

CONTEMPORAINE

PÂQUES 11 AVRIL

La chemise multirayure
49.95

La rayure donne le rythme, la couleur la fraîcheur, le mélange coton stretch le confort...c'est la chemise manches longues pure mode de la saison. Une collection exclusive comprenant 6 combinaisons de rayures et couleurs. P.m.g.tg. Rég. 75.00 Une bonne idée dans la boîte-cadeau Simons !

simons

Une décision difficile concernant un conjoint accusé de délits graves

Pierre Saint-Jacques
SHERBROOKE

Le juge Michel Côté de la Cour du Québec fera connaître aujourd'hui sa décision à savoir s'il remettra en liberté Alan MacDonald, âgé de 26 ans, accusé de multiples délits graves.

L'enquête sur cautionnement a été close hier matin.

Le criminaliste Jean Couture a indiqué au tribunal que son client avait exprimé le sentiment qu'il connaît la nature et surtout l'origine de ses problèmes et qu'il entend les régler une fois pour toutes.

MacDonald a de sérieux problèmes d'alcool les fins de semaine seulement et depuis bientôt un an, il est tombé dans le piège de la cocaïne.

Me Couture a mentionné que son client était prêt à se soumettre à une thérapie à la Maison Perce-Neige et à toutes les conditions que le tribunal lui imposerait.

Un séjour minimum à la maison de thérapie est de 14 semaines, 24 heures sur 24.

Pour la procureure Stéphanie Landry, ce qui la chicotait était d'assurer la sécurité de la victime si jamais l'accusé recourrait sa liberté.

De décembre 2003 à mars 2004, MacDonald a multiplié les gestes de violence envers sa conjointe, allant de voies de fait simple à voies de faits graves avec tympan perforé et quasi étranglement, agression sexuelle, introduction avec effraction chez la victime, séquestration et enlèvement.

De semaine en semaine, on notait une gradation dans les actes de violence.

Le juge Côté a posé plusieurs questions à la représentante de Perce-Neige pour comprendre le comportement de l'accusé et surtout ce que le centre pouvait faire pour lui.

Il s'est accordé 24 heures de réflexion avant de rendre jugement dans cette première étape judiciaire du dossier de MacDonald, détenu depuis le mercredi 31 mars.